

## Chapitre 1

# Évolution des politiques et du soutien agricoles

*Au début de ce chapitre sont analysés les principaux développements économiques et des marchés, qui forment le cadre de la mise en œuvre des politiques agricoles. Ensuite le chapitre fournit un aperçu des principaux changements et de nouvelles initiatives dans le domaine des politiques agricoles en 2013-15 dans les pays de l'OCDE et dans les pays émergents clés couverts par ce rapport. Ensuite ce chapitre évalue les développements du soutien à l'agriculture (estimé en utilisant la méthodologie des estimations du soutien aux producteurs de l'OCDE) en ce qui concerne son niveau, sa structure et leur changement dans le temps dans les pays de l'OCDE et dans les pays émergents clés couverts par ce rapport.*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Évolution générale de l'économie et des marchés

Les évolutions économiques dans les pays de l'OCDE et dans les pays émergents étudiés dans ce rapport ont continué à diverger en 2014. La croissance économique s'est accélérée aux États-Unis et au Royaume-Uni, et ces pays ont dépassé leurs niveaux de PIB d'avant la crise. Le PIB s'est rapproché de ses niveaux d'avant la crise au Japon, mais il reste bien diminué dans la zone euro. En République populaire de Chine (ci-après « Chine ») et en Indonésie, l'activité économique a été relativement importante, quoique un peu plus lente que les années précédentes, mais l'économie a stagné au Brésil, en Russie et en Ukraine, et le PIB de l'Afrique du Sud n'a progressé que lentement. La chute des prix des produits de base, l'instabilité politique et les sanctions ont contribué à freiner la croissance dans ces pays émergents.

Le commerce mondial a progressé à peu près au même rythme que le PIB, ce qui indique une dynamique du marché mondial nettement différente par comparaison avec les niveaux d'avant la crise, quand sa progression était deux fois plus rapide que celle du PIB mondial.

La croissance de la consommation des ménages a été lente dans l'ensemble de la zone OCDE. Compte tenu d'un chômage toujours élevé et d'une chute des prix des produits de base, et plus particulièrement des prix de l'énergie, l'inflation est restée faible malgré des politiques monétaires accommodantes dans les pays de l'OCDE. Alors que le dollar américain a connu une appréciation substantielle en 2014, la réduction des mesures de stimulation monétaire aux États-Unis et la poursuite de l'assouplissement monétaire dans la zone euro et au Japon pourraient bien entraîner encore des fluctuations des taux de change.

Les prix des produits de base ont amplement diminué en 2014. Ce sont surtout les prix de l'énergie qui ont baissé, et en particulier les cours du pétrole, marquant la fin d'une période de prix stables et élevés qui durait depuis quatre ans (Banque mondiale, 2015a). Les cours du pétrole brut ont diminué environ de moitié entre juin 2014 et janvier 2015 et ont atteint un niveau inférieur à 50 USD le baril. Le faible niveau des prix pétroliers a également une incidence sur les autres marchés de l'énergie, plus particulièrement le marché du gaz naturel en Europe et en Asie, et il entraîne une baisse de la rentabilité des biocarburants produits à partir de céréales et d'oléagineux. La brusque chute des prix du pétrole brut, conjointement avec le faible niveau de prix des matières premières pour les biocarburants, a provoqué une baisse des prix de l'éthanol et du biogazole en 2014. Les *Perspectives agricoles 2015 de l'OCDE-FAO* analysent l'impact de la baisse des cours du pétrole sur les marchés agricoles (OCDE/FAO, 2015). Les cours des métaux, des minéraux et des produits de l'agriculture ont diminué à des degrés divers dans le contexte d'une offre mondiale importante, d'une croissance économique mondiale ralentie et de l'appréciation du dollar américain. La baisse de prix du gaz naturel aux États-Unis joue un rôle déterminant dans la baisse des prix des engrais azotés, lesquels constituent un intrant essentiel pour la production agricole. La diminution des prix des engrais s'est interrompue, mais les prix restent inférieurs de 60 % aux niveaux qu'ils avaient atteints en 2008.

Si les prix mondiaux des denrées alimentaires ont chuté en moyenne d'environ 11 % entre janvier 2014 et janvier 2015 selon les statistiques de la FAO (FAO, 2015), leur évolution a été

sensiblement différente pour les produits agricoles et pour les produits d'élevage : une baisse des cours pour les céréales, les oléagineux, le sucre et le coton, et des cours soutenus pour la viande. Quant aux prix des produits laitiers, ils ont chuté au cours du second semestre.

Des récoltes exceptionnelles pour le maïs, le blé et les graines oléagineuses ont entraîné des prix bas et des stocks importants en 2014, et les cours du blé ont atteint leur plus bas niveau depuis 2010. Les cours mondiaux du riz sous restés sous pression. Les cours mondiaux du sucre ont continué à diminuer, la production dépassant la consommation et le réal brésilien se dépréciant par rapport au dollar américain. La production mondiale de coton a dépassé la consommation en 2014, et les prix sur les marchés internationaux sont restés sous pression, les stocks mondiaux augmentant, surtout en Chine.

Le prix du bœuf a atteint des niveaux record en 2014 en raison de la lente reconstitution des troupeaux, surtout aux États-Unis, et les prix de la viande de porc ont connu une hausse en raison de la réduction de l'offre, conséquence d'une recrudescence du virus de la diarrhée épidémique porcine (DEP) aux États-Unis et de la peste porcine africaine au Belarus et dans l'Union européenne. Les prix élevés de la viande de bœuf et de porc ont aussi eu pour effet de pousser vers le haut le prix de la volaille.

Les prix du lait sont restés élevés au début de l'année 2014, mais ils ont commencé à baisser dans le contexte d'une baisse de la demande d'importation en Chine, d'une hausse de la production des principaux exportateurs et de l'interdiction d'importation prononcée

Tableau 1.1. **Principaux indicateurs économiques**

Zone OCDE, sauf indication contraire

	Moyenne 2002-11	2012	2013	2014
	En pourcentage			
<b>Croissance du PIB réel<sup>1</sup></b>				
Monde <sup>2</sup>	3.8	3.1	3.1	3.3
OCDE <sup>2</sup>	1.7	1.3	1.4	1.8
États-Unis	1.7	2.3	2.2	2.2
Zone euro	1.1	-0.7	-0.4	0.8
Japon	0.7	1.5	1.5	0.4
Non-OCDE <sup>2</sup>	7.1	5.2	5	4.8
Brésil	3.8	1	2.5	0.3
Chine	10.6	7.7	7.7	7.3
Colombie	4.6	4	4.7	4.9
Indonésie	5.5	6.3	5.8	5.1
Russie	4.8	3.4	1.3	0.3
Afrique du Sud	3.6	2.5	1.9	1.3
<b>Écart de production<sup>3</sup></b>	0.3	-2.1	-2.3	-2.3
<b>Taux de chômage<sup>4</sup></b>	6.9	7.9	7.9	7.3
<b>Inflation<sup>5</sup></b>	2.1	2	1.3	1.6
<b>Croissance du commerce mondial</b>	5.6	3	3.3	3

1. En moyenne annuelle ; dans les trois dernières colonnes figure la variation en glissement annuel.

2. Moyenne mobile pondérée par le PIB, en parités de pouvoir d'achat.

3. Pourcentage du PIB potentiel.

4. Pourcentage de la population active.

5. Déflateur de la consommation privée. Variation en glissement pour les 3 dernières colonnes.

Source : OCDE (2014a), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Vol. 2014/2, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2014-2-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-2-fr). Dernière mise à jour le 25 novembre 2014.

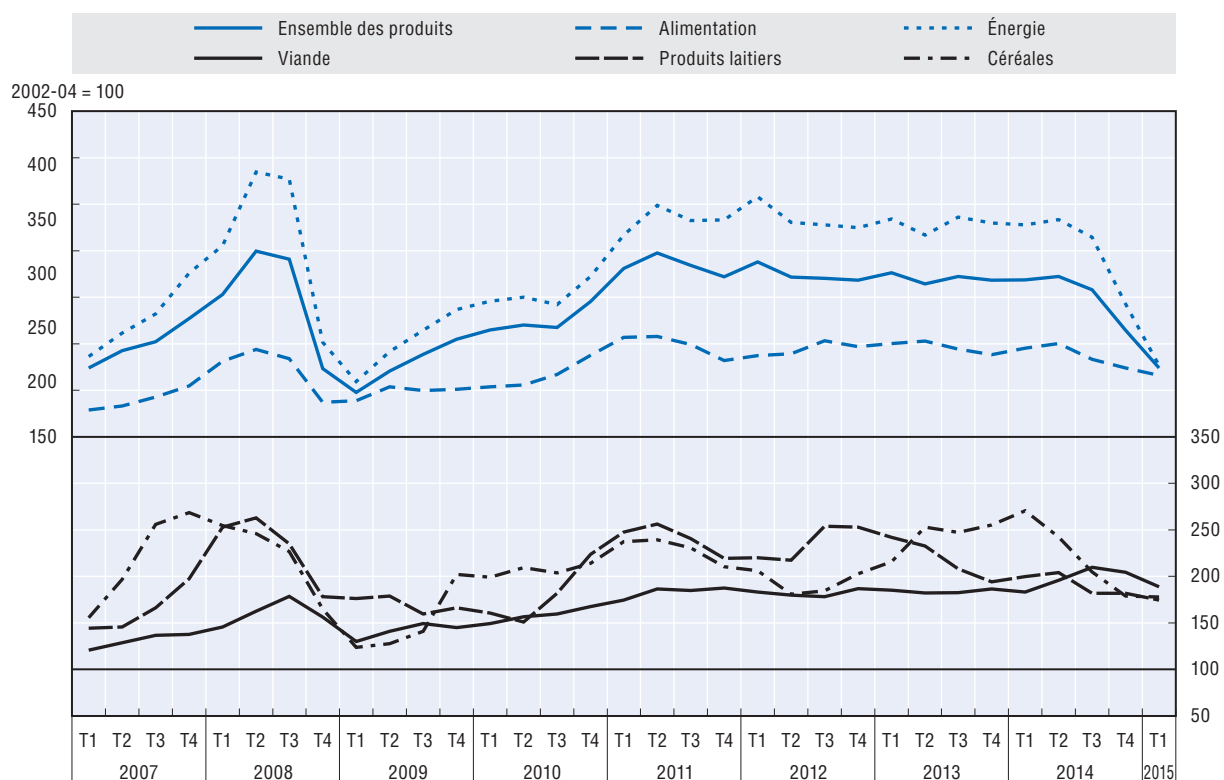
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933252570>

par la Fédération de Russie sur les produits de plusieurs des principaux pays producteurs. La production laitière dans l'Union européenne a augmenté en prévision de la suppression des quotas laitiers au début de 2015.


Comme on le verra tout au long de ce rapport, la baisse des prix agricoles sur les marchés internationaux a tendance à faire augmenter le niveau des transferts des consommateurs vers les producteurs agricoles, sachant que la répercussion de la baisse des prix au niveau des consommateurs ne se produit souvent que lentement, ou pas du tout, en particulier dans les pays dont la politique déconnecte les prix sur le marché intérieur des marchés mondiaux.

Si des prix de l'énergie peu élevés sont une bonne chose pour les pays importateurs d'énergie et contribuent à stimuler la dépense des consommateurs non liée à l'énergie, la faiblesse des marchés des produits de base pèse sur la croissance économique des exportateurs de ces produits. La croissance s'est déjà ralentie dans un certain nombre de pays exportateurs de pétrole, notamment le Canada, le Brésil et la Russie, et avec la baisse plus importante des prix des produits de base, les exportateurs de métaux, de charbon et de certains produits agricoles de base se retrouvent également confrontés à des perspectives de croissance moins favorables.

Graphique 1.1. **Évolution des prix mondiaux des produits de base, 2007 à 2014**



Note : La partie supérieure du graphique se lit sur l'échelle de gauche et la partie inférieure sur l'échelle de droite. Année de base 2002-04. Source : FMI (2015), Commodity Market Report, Washington, DC, Fonds monétaire international pour les indices sur l'ensemble des produits, l'alimentation et l'énergie [www.imf.org/external/np/res/commmod/index.aspx](http://www.imf.org/external/np/res/commmod/index.aspx); FAO (2015), FAO base de données sur les indices de prix alimentaires, Rome: pour les indices de la viande, des produits laitiers et des céréales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236361>

## Principaux aspects des politiques agricoles

Les politiques agricoles des 49 pays couverts par cette étude répondent à divers défis qui reflètent l'hétérogénéité des rôles que joue l'agriculture dans leurs économies. Dans les pays à faible revenu, la part de l'agriculture dans l'activité économique est généralement plus importante que dans les pays à revenu élevé, une plus grande part de la population tirant son revenu de l'agriculture. Les ressources naturelles utilisées dans l'agriculture sont relativement abondantes dans certains pays, notamment la terre et l'eau, tandis que dans d'autres pays elles sont relativement rares. Ces différences en termes de niveaux de revenu et de dotations en facteurs influent sur la taille et la structure du secteur de l'agriculture et sur les modèles de spécialisation dans la production et les échanges, et elles influent sur les politiques agricoles de diverses manières.

Indépendamment des différences structurelles d'un pays à un autre, les politiques agricoles sont largement confrontées aux mêmes défis : assurer la viabilité économique du secteur de l'agriculture, produire des aliments nutritifs et en quantités suffisantes pour répondre aux besoins de la population, et rendre la production plus durable du point de vue écologique. Dans les orientations stratégiques des différents pays, l'importance attachée à ces défis varie. Certains pays privilégient la réalisation du potentiel économique de l'agriculture en tant que secteur contribuant à l'emploi et à la croissance, surtout dans les zones rurales, tandis que d'autres attachent davantage d'importance à la gestion des contraintes d'environnement et de ressources naturelles sous lesquelles ce secteur exerce ses activités, et d'autres encore s'attachent surtout à élever le niveau de la production alimentaire nationale.

Les instruments d'action utilisés pour contribuer à la réalisation de ces objectifs généraux sont en cours d'élaboration depuis que l'OCDE a commencé à suivre et évaluer les politiques agricoles, au milieu des années 1980. Le soutien des prix sur le marché intérieur, et donc la stimulation de la production et la hausse des revenus de l'agriculture, ont constitué un trait dominant des stratégies utilisées par un grand nombre de pays, et c'est toujours le cas aujourd'hui pour un certain nombre des pays étudiés dans ce rapport. Au cours du temps, les instruments d'action ont évolué à mesure que les pays ont développé des méthodes plus élaborées et entraînant moins de distorsions sur le marché pour résoudre les problèmes de revenu agricole, pour gérer les risques, pour relever les défis associés aux externalités environnementales négatives et positives liées à l'agriculture et pour répondre aux besoins à long terme du secteur en termes d'innovation plus productive et moins problématique du point de vue écologique. Les possibilités de passer des instruments qui transfèrent les ressources des consommateurs vers les producteurs par le biais de prix élevés des denrées alimentaires aux instruments qui permettent des transferts budgétaires directs vers les producteurs sont naturellement plus vastes pour les pays qui ont la capacité budgétaire nécessaire.

Les cadres stratégiques pour l'agriculture sont bien établis et stables dans la plupart des pays étudiés dans ce rapport, et les changements dans les politiques ne se produisent que lentement. Plusieurs pays ont récemment renouvelé leurs cadres pour les politiques agricoles pour les années à venir, et ces ajustements représentent généralement non pas des changements drastiques des politiques existantes, mais plutôt des modifications marginales apportées aux instruments d'action. Il s'agit du Canada (2013-18), de la Corée (2013-17), des États-Unis (2014-18), du Japon (2015-20), du Kazakhstan (2013-20), du

Mexique (2013-18), de la Russie (2013-20), de la Suisse (2014-17) et de l'Union européenne (2014-20).

Les politiques des différents pays et de l'Union européenne sont décrites en détail dans les chapitres par pays du présent rapport, et une évaluation quantitative à partir d'une série d'indicateurs de l'OCDE relatifs au soutien à l'agriculture est présentée dans la section suivante. Tandis que de nombreux pays utilisent un panaché de mesures d'actions et de programmes et leur composition diffère selon les pays, en matière de politiques agricoles, le paysage se caractérise essentiellement par cinq approches différentes :

1. L'accent mis sur le soutien des prix de marché par le biais de mesures aux frontières et sur les marchés intérieurs. Ce sont les instruments d'action qui prévalent en Chine, en Colombie, en Corée, en Islande, en Indonésie, en Israël, au Japon, au Kazakhstan, en Norvège, en Russie, en Suisse et en Turquie.
2. L'accent mis sur la réduction des coûts des achats d'intrants et du capital. Les subventions aux intrants variables achetés par les exploitations, comme l'énergie et les engrais, ont récemment pris davantage d'importance en Indonésie et au Mexique. Les crédits dans des conditions avantageuses pour stimuler les investissements agricoles sont une des pierres angulaires des politiques au Brésil et en Colombie et une composante importante du système d'instruments d'action en Russie et au Kazakhstan.
3. L'accent mis sur les mesures de réduction des risques de baisse des recettes et des revenus. Cette approche a été récemment renforcée dans le nouveau cadre stratégique des États-Unis, et elle est adoptée depuis longtemps par le Canada.
4. L'accent mis sur les paiements directs aux agriculteurs. Des changements politiques récents dans l'Union européenne et en Suisse ont permis d'ajuster le soutien accordé aux agriculteurs sous forme de paiements directs, notamment en renforçant les dispositions pour améliorer la performance environnementale de l'agriculture.
5. L'accent mis sur la création d'un environnement économique favorable à l'agriculture : Les pays qui centrent leurs instruments d'action sur les services généraux à caractère de biens publics sont l'Afrique du Sud, l'Australie, le Chili et la Nouvelle-Zélande.

Ces grandes catégories ne sont pas mutuellement exclusives, et la plupart des pays incluent dans leurs instruments d'action des éléments relevant de l'une et de l'autre. Le Canada, par exemple, tout en mettant l'accent sur la gestion des risques de diminution des recettes et des revenus agricoles, dispose aussi de systèmes de gestion des approvisionnements engendrant de hauts niveaux de soutien des prix pour certains produits de base. La Suisse, qui dispose d'un système très élaboré de paiements directs aux agriculteurs, utilise aussi des mesures d'importation destinées à soutenir les prix sur son marché intérieur. La Norvège utilise le soutien des prix du marché pour un grand nombre de produits et met en œuvre des paiements directs variés. La Chine, la Corée, le Japon et la Russie recourent depuis plus récemment aux paiements directs, qui servent cependant de complément plutôt que de substitut aux dispositifs de soutien des prix de marché. Il existe dans tous les pays des dispositifs pour aider les exploitations agricoles à gérer les risques, et surtout une aide *ex post* destinée à compenser leurs pertes de capital par suite de catastrophes naturelles ou de maladies du bétail, mais ces dispositifs, dans de rares cas seulement, se fondent sur des définitions claires du moment et de la mesure dans laquelle les pouvoirs publics doivent assurer ce soutien.

Le caractère spécifiquement dualiste de ce secteur dans un certain nombre de pays émergents conduit souvent à adopter une approche duale, avec une série de mesures

destinées au segment commercial concurrentiel et une autre destinée à un petit segment en difficulté. L'Afrique du Sud, le Brésil et le Chili appliquent explicitement des mesures différenciées entre ces segments et soutiennent généralement les petits exploitants par le biais d'une variété de mesures qui réduisent les coûts du capital et des achats d'intrants et permettent une meilleure intégration des marchés.

Plusieurs pays déploient des efforts en matière de systèmes d'innovation agricole pour améliorer la productivité et la durabilité à long terme. Une grande partie de ces efforts se situent hors du champ des politiques agricoles au sens le plus restreint, qui couvre les dépenses d'extension et de services de conseil agricole et qui est intégré dans les stratégies nationales d'innovation. L'Australie et le Canada font partie des pays qui redoublent d'efforts dans ce sens, à l'instar de l'Union européenne et du Brésil.

L'agriculture étant responsable, de façon directe et indirecte, du quart environ des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), la lutte contre le changement climatique est de plus en plus présente dans les programmes politiques en matière agricole. Cependant, à de rares exceptions près, les réels efforts dans ce domaine sont relativement limités. Font exceptions la Nouvelle-Zélande, où l'agriculture a commencé à participer au système national d'échange de droits d'émissions, et la Norvège et le Japon qui conditionnent les aides financières à des pratiques agricoles respectueuses du climat. L'Australie inclut l'agriculture dans son système d'échange de droits d'émissions et contribue au financement des projets ciblant la réduction des émissions par l'intermédiaire de son Fonds de réduction d'émissions.

En attendant, les préparations sont en cours pour la 21<sup>e</sup> Conférence annuelle des Parties (COP21) qui se tiendra à Paris en 2015, avec pour objectif de parvenir à un accord sur le climat applicable à tous les pays et ayant force de loi, afin de maintenir le réchauffement planétaire au-dessous de 2°C. Cet accord sur le climat ne devrait pas comporter d'engagements directs spécifiques au secteur pour la limitation des GES, mais des discussions techniques relatives à l'agriculture sont en cours (voir encadré 1.1).

#### Encadré 1.1. **Agriculture et COP21**

La 21<sup>e</sup> Conférence annuelle des Parties (COP21) se tiendra à Paris en 2015 et aura pour objectif de parvenir à un accord sur le climat applicable à tous les pays et ayant force de loi. Au-delà des discussions sur l'engagement de chaque pays en termes de réduction de ses émissions, il devrait être question d'engagements financiers vis-à-vis du Fonds vert pour le climat (FVC), avec pour objectif de financer les efforts d'adaptation et de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement. Davantage de pays vont être invités à engager des fonds dans le cadre du FVC, qui commencera par mobiliser environ 10 milliards USD. Outre les engagements financiers des *pays de l'annexe 1*, plusieurs pays en développement ont aussi déjà pris des engagements vis-à-vis du FVC\*.

L'accord éventuel auquel les pays essaient de parvenir à Paris ne leur imposera sans doute pas d'orientations quant à leur approche, au niveau sectoriel, de la réduction des émissions et de l'adaptation au changement climatique. Les défis spécifiques à l'agriculture ne devraient pas être examinés lors de la COP 21, bien que ce secteur soit responsable avec l'exploitation forestière et autres formes d'utilisation de terres, de façon directe et indirecte, d'environ 24 % des émissions de GES à l'échelle mondiale (GIEC, 2014), et qu'il soit exposé aux conséquences potentiellement graves du changement climatique, mais l'agriculture est comprise dans la partie du texte négocié traitant de l'utilisation des terres. Certains pays ont déjà soumis leurs Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) à l'accord futur. Elles peuvent inclure les stratégies de ces pays en vue de réduire les émissions provenant de différents secteurs. Les États-Unis



### Encadré 1.1. **Agriculture et COP21** (suite)

et l'Union européenne font partie de ceux qui ont soumis leurs CPDN et font brièvement référence, l'un comme l'autre, au secteur de l'affectation des terres (agriculture, sylviculture). La contribution de la Commission européenne mentionne, en particulier, que « La politique [de l'Union européenne] en matière d'intégration de l'affectation des terres, des changements d'affectation des terres et de la sylviculture dans le cadre d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre 2030 sera instituée dès que les conditions techniques le permettront, et dans tous les cas, avant 2020. » (<http://www4.unfccc.int/submissions/indc/Submission%20Pages/submissions.aspx>).

L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la COP va entreprendre des travaux relatifs au secteur de l'agriculture dans les domaines suivants : ([http://unfccc.int/land\\_use\\_and\\_climate\\_change/agriculture/items/8793.php](http://unfccc.int/land_use_and_climate_change/agriculture/items/8793.php))

- Élaboration de systèmes d'alerte rapide et de plans d'urgence en cas de phénomènes météorologiques extrêmes.
- Évaluation du risque et de la vulnérabilité des systèmes agricoles dans différents scénarios de changement climatique aux niveaux régional, national et local.
- Identification des mesures d'adaptation, en tenant compte de la diversité des systèmes agricoles.
- Identification et évaluation des pratiques et des technologies agricoles pour accroître la productivité de façon durable, la sécurité alimentaire et la résilience, en tenant compte des différences, notamment des différentes pratiques et des différents systèmes appliqués aux pâtures et aux cultures, dans les zones agro-écologiques et les systèmes agricoles.

\* Allemagne, Autriche, Belarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre<sup>1, 2</sup>, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine et Union européenne.

1. *Note de la Turquie :*

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

2. *Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne :*

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Après la réunion ministérielle des membres de l'Organisation mondiale du commerce à Bali en décembre 2013, les discussions se sont poursuivies, et à la fin de novembre 2014 les membres de l'OMC ont convenu de mettre en œuvre l'accord de facilitation des échanges et d'autres réformes, avec la volonté de rechercher une solution permanente au problème des programmes de stockage pour des raisons de sécurité alimentaire. Les membres ont aussi convenu de mettre en œuvre et d'approuver le futur programme de travail prévu par la décision de Bali d'ici juillet 2015 (voir encadré 1.2.).

### Encadré 1.2. **Développement ayant suivi la réunion ministérielle de 2013 à Bali**

En décembre 2013, un accord a été conclu lors de la 9<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'OMC à Bali sur un paquet de réformes concernant la facilitation des échanges, l'agriculture et la sécurité alimentaire, et le développement. Ce paquet, s'il couvre nettement moins de questions que le programme de Doha, a cependant représenté une première avancée vers la résolution des questions restant à négocier dans le cadre du cycle de Doha.



### Encadré 1.2. Développement ayant suivi la réunion ministérielle de 2013 à Bali (suite)

En résumé, les principales dispositions dans le cadre de l'accord de Bali, concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire, ont été les suivantes :

- *Services de caractère général* : Plusieurs types de programmes, concernant notamment la réforme foncière, la gestion des situations de sécheresse, la lutte contre les inondations, ou encore l'emploi en milieu rural, ont été explicitement considérés comme relevant de la liste non exhaustive des programmes de services de caractère général figurant à l'annexe 2, paragraphe 2 de l'Accord sur l'agriculture issu du Cycle d'Uruguay (AACU).
- *Détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire* : En réponse aux propositions du G33, une solution provisoire, à savoir une clause de paix qui exempte la détention de stocks publics acquis par le biais des prix administrés à des fins de sécurité alimentaire des engagements de l'annexe 2 de l'AACU à condition de respecter certaines dispositions (notamment la garantie que les programmes ne faussent pas les échanges et n'aient aucune répercussion négative sur la sécurité alimentaire d'autres Membres). Il a été envisagé de trouver par la suite une solution permanente.
- *Administration des contingents tarifaires* : Cette disposition inclut le renforcement des obligations de publication, de notification et de soumission des demandes, mais de façon plus significative, définit les mesures à prendre si les contingents tarifaires sont systématiquement sous-utilisés sans que des conditions normales d'échanges puissent expliquer la situation. Selon la définition convenue, un contingent tarifaire est sous-utilisé si le taux d'utilisation reste inférieur à 65 % pendant deux années consécutives. L'objectif, avec le mécanisme qui se déclenche alors, est de garantir une nouvelle répartition efficace des contingents.
- *Concurrence à l'exportation* : A été réaffirmée la volonté des ministres d'éliminer toutes les formes de subventions à l'exportation et les disciplines concernant toutes les mesures d'exportation d'effet équivalent. Les ministres se sont engagés à renforcer la transparence et à améliorer la surveillance en ce qui concerne toutes les formes de subventions à l'exportation et toutes les mesures à l'exportation d'effet équivalent.
- *Décision sur le coton* : Les ministres se sont engagés dans ce cadre à renforcer la transparence et le suivi et, pour ce faire, à tenir deux fois par an une discussion spécifique dans le contexte de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture pour examiner les faits nouveaux pertinents liés au commerce concernant les trois piliers que sont l'accès au marché, le soutien interne et la concurrence à l'exportation.
- *Facilitation des échanges* : Un accord a été conclu, qui inclut les réformes des procédures douanières visant à réduire les coûts, éliminer les goulets d'étranglement et raccourcir les temps de transit, s'appliquera à tous les biens, y compris aux produits alimentaires et agricoles. L'accord comporte des obligations et des recommandations incitant chacun à utiliser tous les moyens en son pouvoir.

Néanmoins, l'incertitude relative à la solution provisoire en matière de stockage public pour la sécurité alimentaire a retardé la mise en œuvre de la partie des accords de Bali qui concerne la facilitation des échanges, et elle a bloqué tout progrès dans les négociations sur les autres questions. Les questions relatives à l'incertitude quant à ce qu'il adviendrait en l'absence d'accord sur une solution permanente à l'échéance de 2017, ou en cas de retards pour parvenir à un accord.

À la fin de novembre 2014, l'impasse liée au problème du stockage public qui retardait l'accord final dans le cadre des réformes de Bali a été réglée. Les membres de l'OMC ont convenu de mettre en œuvre la facilitation des échanges et les autres réformes en s'engageant à honorer la clause de paix relative aux programmes de stockage aux fins de sécurité alimentaire. Ils se sont aussi engagés à élaborer et approuver le futur programme de travail requis par la décision de Bali pour juillet 2015. Les membres ont également convenu de rechercher séparément une solution au problème du stockage public, en fixant l'échéance de l'accord à décembre 2015. Cependant, il a été convenu que si une solution permanente n'était pas trouvée, cela ne devait pas retarder un accord plus général dans le cadre du cycle de Doha.

Source : Organisation mondiale du commerce (2013), Déclaration ministérielle et décisions de Bali, Genève. [http://wto.org/french/thewto\\_f/minist\\_f/mc9\\_f/balipackage\\_f.htm](http://wto.org/french/thewto_f/minist_f/mc9_f/balipackage_f.htm).

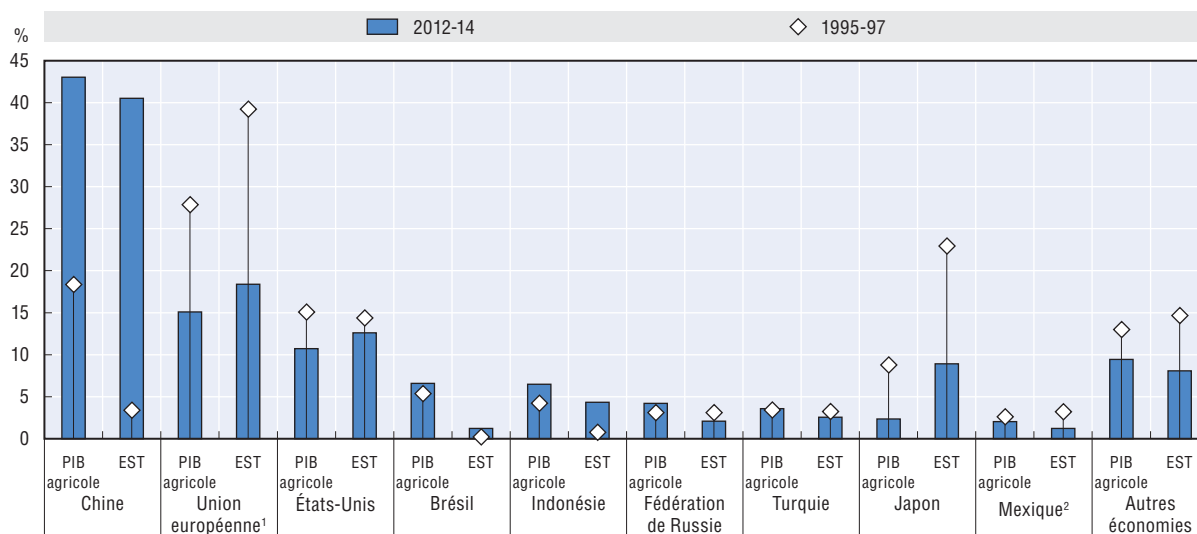
## Évolution du soutien à l'agriculture

L'objet de ce chapitre est de présenter une évaluation quantitative du soutien public à l'agriculture fondée sur une série d'indicateurs de l'OCDE. Ces indicateurs correspondent aux différentes mesures de soutien appliquées sous la forme de chiffres simples qui permettent d'établir des comparaisons entre les pays et dans le temps, avec différents indicateurs centrés sur différents aspects des politiques de soutien. L'annexe 1.A1 définit les indicateurs utilisés dans ce rapport, et notamment la méthodologie récemment révisée appliquée pour évaluer les transferts réalisés au titre du soutien aux services d'intérêt général pour les économies émergentes étudiées dans ce rapport.

### **Le poids des pays dans l'agriculture mondiale a changé depuis le milieu des années 1990, de même que leur rôle dans le soutien à l'agriculture**

Les pays étudiés dans ce rapport représentent environ 88 % de la valeur ajoutée mondiale dans l'agriculture (PIB agricole). Cependant, leurs positions relatives ont connu d'importants changements avec le temps, comme l'indiquent leurs parts respectives dans le PIB agricole global (graphique 1.2). L'Union européenne, la Chine, les États-Unis et le Japon ont été les principaux producteurs dans le domaine de l'agriculture au milieu des années 1990, ils représentaient alors plus des trois quarts du PIB agricole de l'ensemble des pays examinés dans ce rapport et ils ont contribué respectivement à 28 %, 18 %, 15 % et 9 % du total. Ces dernières années, la Chine a représenté plus de 43 % du PIB agricole total des pays étudiés, tandis que les contributions de l'Union européenne, des États-Unis et du Japon ont été plus modestes mais tout de même significatives (15 %, 11 % et 2 %, respectivement). Cette croissance remarquable du poids de la Chine ne se limite pas à la

Graphique 1.2. **Part des pays dans le PIB agricole et l'EST de l'ensemble des pays, 1995-97 et 2012-14**




Note : Les pays sont classés en fonction de leur part dans le PIB agricole en 2011-13 (vue l'absence des données en 2014). L'EST correspond à la moyenne 2012-14. Le PIB agricole correspond à la valeur ajoutée de l'agriculture.

1. UE15 en 1995-97; UE 27 en 2012-13 et UE 28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

2. Pour le Mexique, 1995-97 est remplacé par 1991-93.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde* (2015b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236374>

production et à la valeur ajoutée dans le secteur de l'agriculture : en parallèle, les pouvoirs publics en Chine ont significativement augmenté leur soutien à ce secteur.

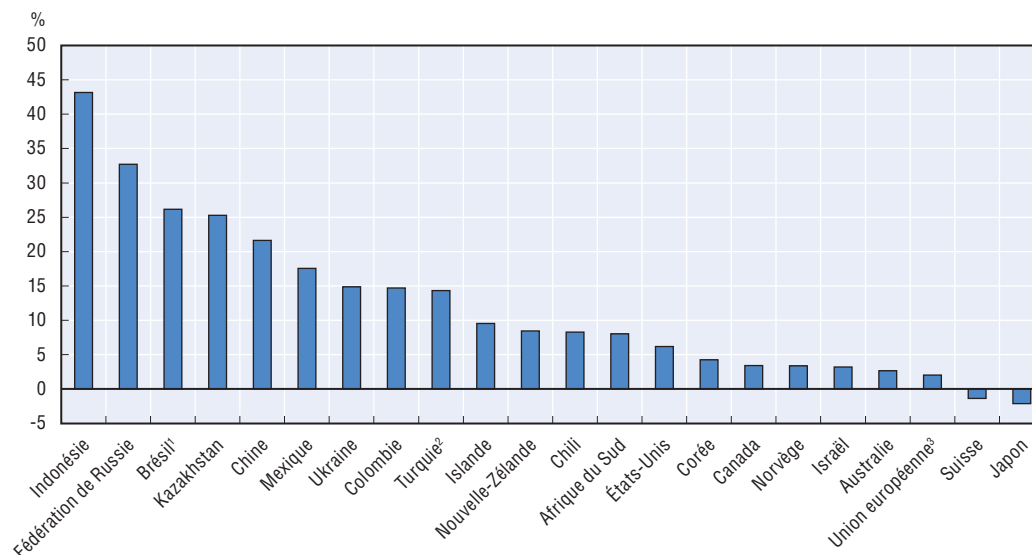
L'évolution du poids relatif des pays dans le soutien au secteur de l'agriculture est illustrée par le plus large indicateur du soutien, l'estimation du soutien total (EST), sur le graphique 1.2. L'EST associe les transferts aux producteurs agricoles à titre individuel (mesurés par l'estimation du soutien aux producteurs ou ESP) aux dépenses publiques dont l'agriculture primaire est le principal bénéficiaire mais qui ne sont pas destinées aux agriculteurs à titre individuel (mesurées par l'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) et au soutien budgétaire aux consommateurs de produits agricoles de base (l'estimation du soutien aux consommateurs, ou ESC, nette de l'élément prix du marché qui est déjà pris en compte dans l'ESP). L'Union européenne, le Japon et les États-Unis sont les économies dans lesquelles ont eu lieu la plupart des transferts liés à la politique agricole au milieu des années 1990. Leurs parts dans l'EST totale pour l'ensemble des pays ont été respectivement de 40 %, 23 % et 14 %, tandis que la part de la Chine dans le soutien au secteur agricole était relativement réduite. Au cours de la période la plus récente, la part de la Chine s'est élevée à 41 %, tandis que les parts de l'Union européenne, des États-Unis et du Japon, plus faibles, ont été respectivement de 15 %, 13 % et 9 %.

### **Le total des transferts monétaires vers le secteur de l'agriculture a été stable dans certains pays, mais s'est accru significativement dans d'autres pays**

Les transferts monétaires associés au soutien au secteur agricole, mesurés par l'EST nominale, restent relativement stables dans le temps dans les pays de l'OCDE, sauf pour la Turquie et le Mexique (graphique 1.3). Cependant, dans la plupart des pays émergents, la valeur monétaire du soutien total à l'agriculture est en hausse. Cette hausse a été

Graphique 1.3. **Évolution de l'estimation du soutien total, 1995-97 à 2012**

Taux de croissance annuel réel



1. Pour le Brésil 1995-97 est remplacé par 1996-98.

2. Pour la Turquie 1995-97 est remplacé par 2002-04.

3. UE 15 en 1995-97; UE 27 en 2013 et UE 28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236387>

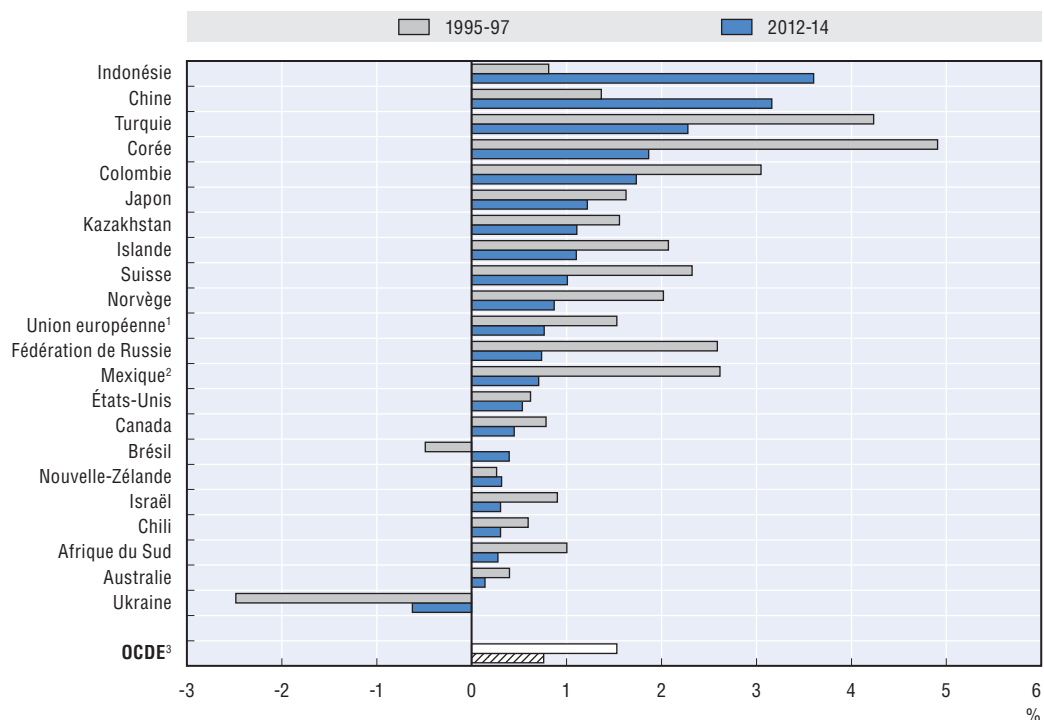
particulièrement rapide en Indonésie, en Russie, au Brésil, au Kazakhstan et en Chine où les taux de croissance réelle moyenne annuelle de l'EST sur la période 1995-97 à 2012-14 ont été respectivement de 43 %, 33 %, 26 %, 25 % et 22 %.

### **Tandis que le coût relatif, pour l'économie, du soutien à l'agriculture a significativement diminué avec le temps dans la plupart des pays**

L'EST exprimée en pourcentage du PIB (%EST) mesure la charge globale du soutien à l'agriculture sur l'économie. Dans la plupart des pays couverts par ce rapport, %EST a diminué, mais il existe quelques exceptions (graphique 1.4). En Indonésie, %EST a fortement augmenté entre 1995-97 et 2012-14, de 0.8 % du PIB à 3.6 % du PIB, si bien que ce pays arrive en tête du classement pour le transfert de ressources vers l'agriculture par rapport à la taille de l'économie. Une hausse importante et similaire est observée en Chine, où %EST est passée de 1.4 % du PIB en 1995-97 à 3.2 % du PIB en 2012-14. Ces deux hausses se sont produites malgré l'expansion rapide des deux économies au cours de cette période et dans le contexte d'un rétrécissement de la part du secteur agricole dans l'économie, mais dans une moindre mesure en Indonésie qu'en Chine. Le Brésil, où le secteur agricole était taxé au milieu des années quatre-vingt-dix, assure aujourd'hui un soutien positif à

Graphique 1.4. **Estimation du soutien total par pays, 1995-97 et 2012-14**

En pourcentage du PIB




Note : Les pays sont classés en fonction des niveaux de 2012-14.

1. UE15 en 1995-97; UE27 en 2012-13 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

2. Pour le Mexique, 1995-97 est remplacé par 1991-93.

3. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les pays de l'UE non membres de l'OCDE. L'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie sont prises en compte dans les totaux OCDE pour les deux périodes et dans les totaux de l'UE à compter de 2014.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236392>

son agriculture, lequel soutien représente environ 0.4 % de son PIB. Concernant les autres pays émergents, %EST s'est réduite à 1.7 % en Colombie, à 1.1 % au Kazakhstan, à 0.7 % en Russie et à 0.3 % en Afrique du Sud au cours de la période la plus récente.

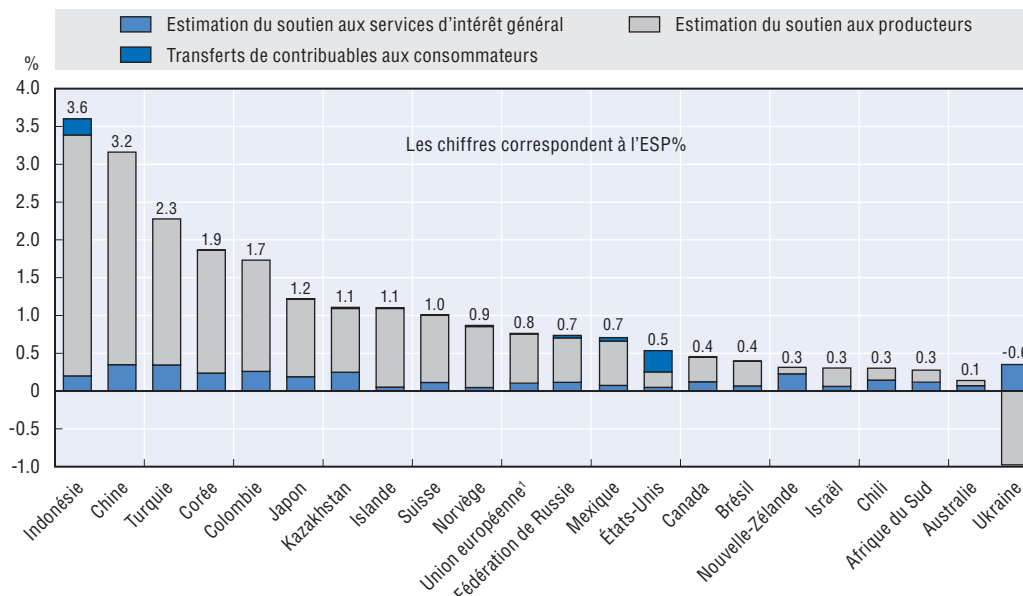
Dans les pays de l'OCDE, l'importance relative du soutien total à l'agriculture a diminué de moitié, passant de 1.5 % du PIB global de l'OCDE en 1995-97 à moins de 0.8 % en 2012-14. Les réductions les plus significatives ont eu lieu dans les pays où le coût relatif du soutien global à l'agriculture, historiquement, était le plus élevé, à savoir la Corée, le Mexique et la Suisse. Néanmoins, %EST est restée relativement élevée dans plusieurs pays de l'OCDE : en Turquie, en Corée, au Japon, en Islande et en Suisse, l'EST dépasse 1 % du PIB. Concernant la Turquie, ce constat reflète surtout la part relativement importante de l'agriculture dans l'économie globale, tandis que dans les autres pays dans lesquels l'agriculture représente une part bien plus réduite de l'économie, ce constat est essentiellement dû à un soutien important.

**Le soutien total à l'agriculture est dominé par le soutien aux producteurs agricoles, tandis que les dépenses consacrées aux services d'intérêt général pour ce secteur sont relativement réduites**

Le graphique 1.5 décompose l'EST globale selon ses principaux éléments. Dans la plupart des pays étudiés, l'ESP prédomine et représente en moyenne plus de 80 % du soutien total. Font exception les États-Unis, où une grande partie de l'EST est consacrée à aider les consommateurs, et la Nouvelle-Zélande où les dépenses pour les services d'intérêt général constituent l'essentiel du soutien à l'agriculture. Les dépenses relevant de l'ESSG sont aussi relativement importantes en Australie, au Chili et en Afrique du Sud, où elles représentent environ la moitié de l'EST.


Graphique 1.5. **Composition de l'Estimation du soutien total par pays, 2012-14**

En pourcentage du PIB



1. UE27 en 2012-13 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236401>

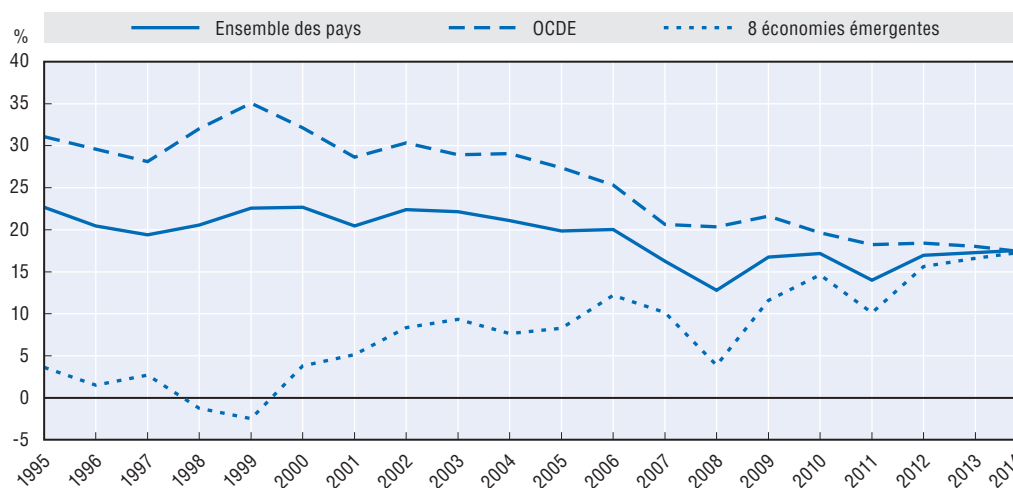
### Le soutien moyen aux producteurs agricoles dans les pays de l'OCDE et les pays émergents converge

En moyenne, dans les pays examinés dans ce rapport, environ un sixième des recettes agricoles brutes est imputable aux politiques publiques de soutien aux agriculteurs (graphique 1.6). L'estimation du soutien aux producteurs en pourcentage (%PSE) était voisine de 17 % en 2012-14, et elle s'est légèrement élevée au cours de l'année la plus récente pour s'établir à 601 milliards USD (450 milliards EUR) en valeur absolue. Cette augmentation annuelle est principalement liée à l'évolution des cours mondiaux des produits agricoles de base, à la production accrue de produits de base subventionnés et aux variations des taux de change, plutôt qu'à des changements d'orientation explicites.

À plus long terme, en moyenne, le niveau de soutien suit une tendance à la baisse : %ESP pour l'ensemble des pays, de 21 % en 1995-97, est tombée à 17 % en 2012-14. Cependant, ces moyennes masquent une différence importante entre les pays de l'OCDE et les pays émergents : de façon générale, dans les premiers, les niveaux de soutien ont diminué, mais dans les derniers, la taxation de l'agriculture a fait place à un soutien à celle-ci, à des niveaux significatifs qui, depuis quelques années, convergent vers les niveaux de soutien qui ont cours dans les pays de l'OCDE. Cette tendance est essentiellement due au soutien croissant observé en Indonésie et en Chine, mais aussi au Kazakhstan.

Graphique 1.6. **Évolution de l'Estimation du soutien à l'agriculture, 1995 à 2014**

En pourcentage des recettes agricoles brutes



Note : ESP en pourcentage: Estimation du soutien à l'agriculture en pourcentage des recettes agricoles brutes.

1. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les pays de l'UE non membres de l'OCDE. L'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie sont prises en compte dans les totaux OCDE pour les deux périodes et dans les totaux de l'UE à compter de 2014.
2. Les économies émergentes sont le Brésil, la Chine, la Colombie, l'Indonésie, le Kazakhstan, la Russie, l'Afrique du Sud et l'Ukraine.

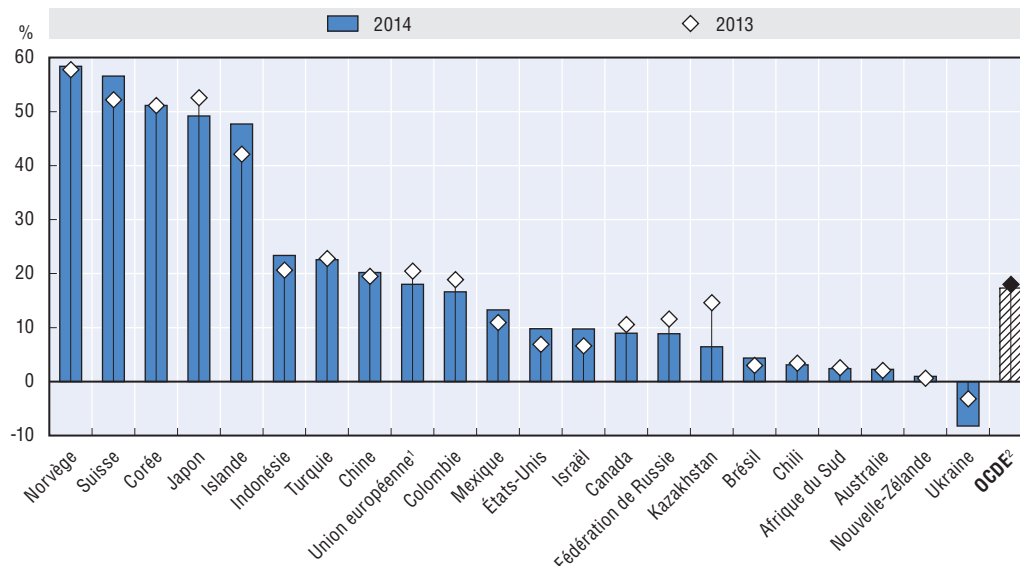
Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236410>

### Mais son évolution à court et à long terme reste très inégale d'un pays à un autre

Entre 2013 et 2014, l'évolution du soutien à l'agriculture a été très inégale d'un pays à un autre, ce soutien s'étant accru dans certains pays et réduit dans d'autres (graphique 1.7). En particulier, le soutien aux producteurs s'est accru significativement en


Graphique 1.7. **Estimations du soutien aux producteurs par pays, 2013 et 2014**  
En pourcentage des recettes agricoles brutes



1. UE 27 en 2013 et UE 28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

2. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236421>

Islande et en Suisse (respectivement de 6 et 4 points de pourcentage), mais aussi en Israël, en Indonésie et aux États-Unis (de 3 points de pourcentage dans chaque), et dans une moindre mesure au Mexique, au Brésil, en Chine et en Norvège (de 2 points de pourcentage au Mexique et d'un point de pourcentage dans chacun des trois autres pays). En revanche, le soutien aux producteurs a significativement diminué au Kazakhstan (de 8 points de pourcentage), et dans une moindre mesure au Japon (de 3 points de pourcentage), en Russie (de 3 points de pourcentage), dans l'Union européenne (de 2 points de pourcentage), en Colombie (de 2 points de pourcentage) et au Canada (de 2 points de pourcentage). En Ukraine, la taxation des agriculteurs s'est encore renforcée, ce qui reflète l'instabilité économique et politique actuelle de ce pays. Ailleurs, le soutien aux producteurs est resté à peu près inchangé.

L'encadré 1.3 montre que ces changements sont dus, dans une large mesure, à l'évolution des prix sur les marchés internationaux et à la variation des taux de change, mais aussi à l'évolution des paiements budgétaires dans certains pays, en particulier le Brésil, les États-Unis, le Kazakhstan et le Mexique.

À mesure que les pays deviennent plus riches, ils ont davantage de possibilités d'action. Certains peuvent choisir de soutenir davantage les producteurs ou de maintenir ce soutien à un niveau élevé, tandis que d'autres peuvent choisir de le réduire et d'investir plutôt dans l'instauration d'un environnement permettant à l'agriculture de devenir un secteur moderne et compétitif. Le graphique 1.9 représente la relation entre les niveaux de revenu des pays, mesurés par le PIB par habitant à prix constants, et le niveau de soutien aux producteurs, mesuré par le coefficient nominal d'aide (CNA), un ratio indiquant de combien les recettes agricoles brutes totales sont plus élevées que si elles étaient dégagées aux prix des marchés mondiaux et sans soutien budgétaire. Les données regroupent toutes

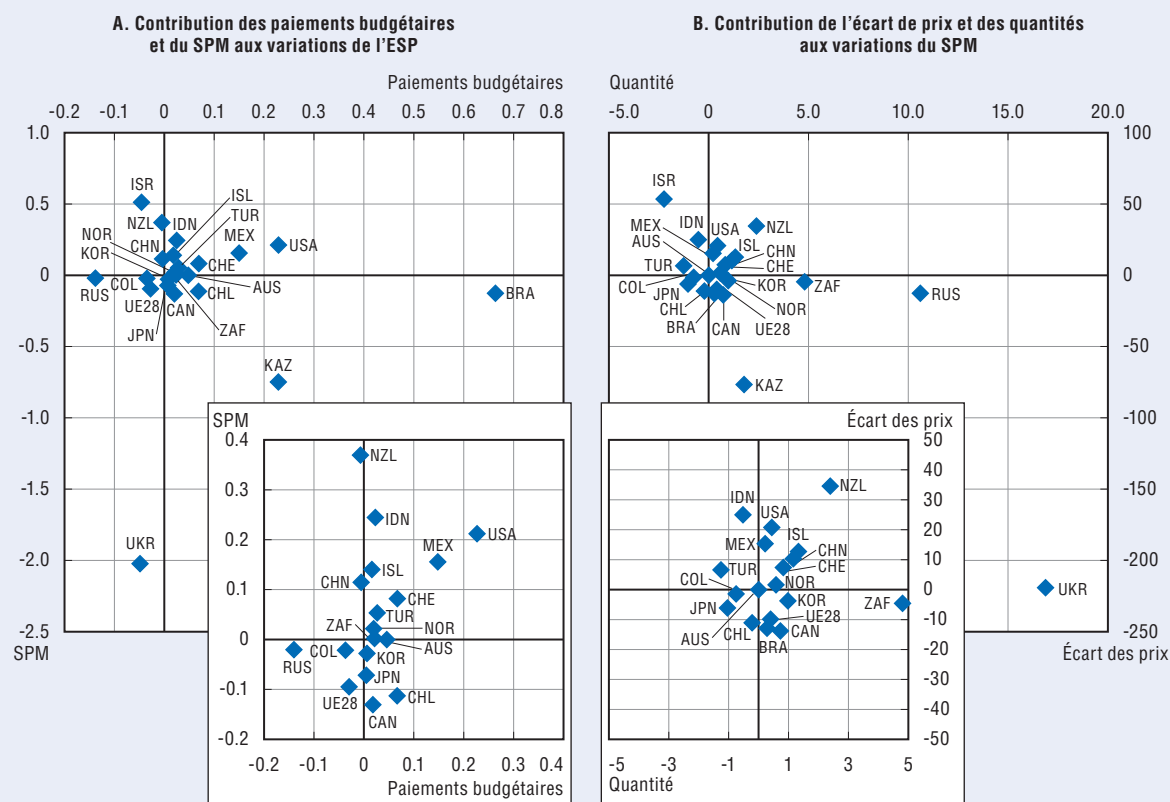


### Encadré 1.3. Quels sont les facteurs de la variation du montant monétaire du soutien aux producteurs en 2014 ?

Le graphique 1.8 présente la contribution de divers facteurs aux variations annuelles du montant monétaire du soutien. La partie A montre, en ordonnée, la contribution du soutien des prix du marché à l'ESP totale et, en abscisse, la contribution des paiements budgétaires. Les deux droites diagonales sont le lieu où ces contributions sont d'ampleur égale. Plus le point représentatif d'un pays est éloigné de l'axe horizontal, plus la variation du soutien des prix du marché a contribué à la variation de l'ESP ; de même, plus le point est éloigné de l'axe vertical, plus la contribution relative des paiements budgétaires a été importante.

En 2014, les variations du montant monétaire du soutien entre les pays examinés dans ce rapport ont été fonction à la fois de l'évolution du soutien des prix du marché et de l'évolution des paiements budgétaires, quoique pas dans la même mesure d'un pays à un autre. Ces deux facteurs ont contribué à accroître le soutien en question aux États-Unis, au Mexique, en Suisse, et dans une moindre mesure en Turquie et en Norvège. Le Kazakhstan, le Chili et le Canada ont accru leur soutien budgétaire, tandis qu'une réduction du soutien des prix du marché a entraîné une baisse globale du soutien aux producteurs agricoles. L'Union européenne et la Colombie ont enregistré une diminution modeste du soutien des prix du marché et des paiements budgétaires. En Russie, le soutien a diminué en raison, principalement, d'une baisse des paiements budgétaires, tandis qu'en Australie, un soutien budgétaire accru a entraîné une légère

#### Graphique 1.8. Contribution de divers facteurs à la variation de l'Estimation du soutien aux producteurs en 2014



Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236435>

### Encadré 1.3. Quels sont les facteurs de la variation du montant monétaire du soutien aux producteurs en 2014 ? (suite)

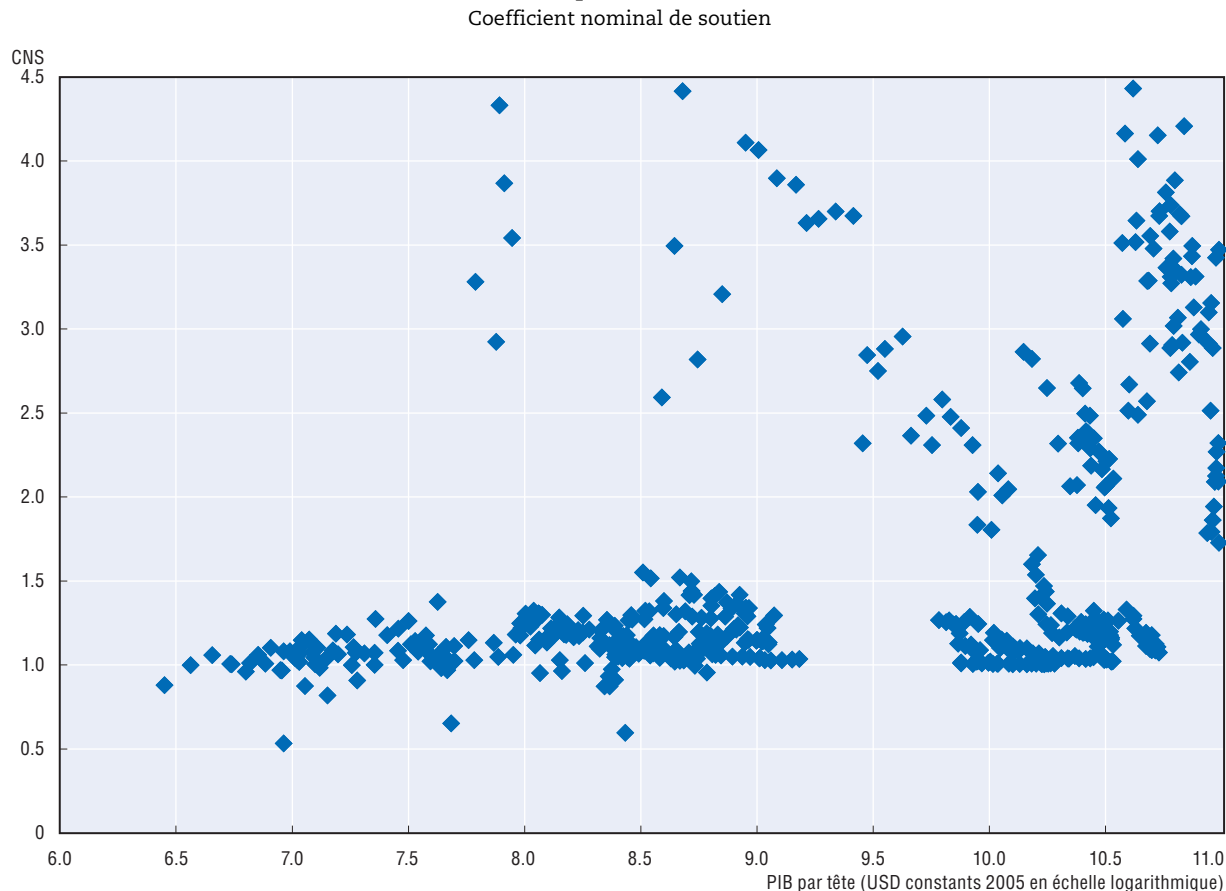
augmentation du soutien global. En Nouvelle-Zélande\*, en Indonésie, en Islande et en Chine, le soutien global s'est accru, principalement en raison d'un soutien des prix du marché plus important, ce qui a abouti à un soutien légèrement plus faible au Japon et en Corée et à une réduction bien plus considérable du soutien en Ukraine.

La partie B poursuit la décomposition en séparant les deux composantes du soutien des prix du marché – l'écart entre les prix intérieurs et les prix à la frontière (en ordonnée) et les quantités de production qui bénéficient de ce soutien (en abscisse). Les points qui représentent les pays sont regroupés autour de l'axe vertical, ce qui indique que la variation du soutien des prix du marché résulte de manière prédominante de la variation de l'écart des prix, et dans une moindre mesure, de la variation des quantités. L'effet sur le soutien d'écart de prix plus importants a été particulièrement prononcé en Nouvelle-Zélande, en Indonésie, aux États-Unis, au Mexique et en Islande. Ce résultat provient principalement de la baisse des prix mondiaux, en particulier pour les produits laitiers. L'Ukraine a enregistré une diminution considérable de l'écart de prix, ce qui a entraîné un soutien encore plus négatif aux producteurs. Cela n'a été compensé que partiellement par le fait que de plus faibles quantités de produits soient concernées par ce soutien négatif. Des écarts de prix plus réduits ont contribué à la diminution du soutien au Brésil, au Canada, au Chili et dans l'Union européenne. Une plus grande quantité produite a aussi contribué à l'accroissement, ou du moins à une moindre réduction du soutien aux producteurs en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande, et dans une moindre mesure en Islande, en Chine et en Corée.

\* En Nouvelle-Zélande, le soutien des prix n'est mesuré que pour la volaille et les œufs et il représente la protection non-tarifaire fondée sur les accords SPS.


les observations relatives à tous les pays et à toutes les années comprises entre 1986 et 2013. À de moindres niveaux de développement économique, le soutien à l'agriculture est plutôt réduit et certains pays taxent même ce secteur en transférant ses ressources vers d'autres secteurs de l'économie. C'est ce que montrent les points de données situés juste au-dessus ou au-dessous de la valeur 1, laquelle indique l'absence de soutien aux producteurs agricoles. En revanche, quand les niveaux de revenu augmentent, les points de données deviennent très dispersés : certains se maintiennent à de faibles niveaux, d'autres atteignent des niveaux très élevés, ce qui indique un large éventail d'approches stratégiques. Certains des points extrêmes représentent des pays qui, historiquement, avaient l'habitude d'assurer un vaste soutien, mais qui l'ont réduit peu à peu. Dans certains pays, cette situation résulte de changements systémiques plutôt que de changements dans la politique agricole. C'est le cas, par exemple, pour l'Ukraine et la Russie, où l'effondrement de l'Union soviétique et les ajustements économiques rapides qui lui sont liés ont amené un net accroissement des niveaux de soutien global. La Corée a également enregistré une réduction significative du soutien, mais cette évolution est principalement attribuable à la hausse des prix à l'international qui a entraîné une réduction du soutien des prix du marché, les prix sur le marché intérieur restant élevés. D'autres pays, comme la Suisse, ont réformé leur politique agricole, avec pour conséquence une réduction progressive de l'important écart entre les prix intérieurs et internationaux et la baisse du CNA, des alentours de 4 aux alentours de 2.

La variation à long terme des niveaux de soutien aux producteurs est encore plus visible sur le graphique 1.10. À long terme, le soutien a diminué dans la plupart des pays, mais la réduction observée a été plus prononcée dans certains pays que dans d'autres. En Norvège, en Suisse, au Japon, en Corée et en Islande, plus de 40 % des recettes agricoles

Graphique 1.9. **Évolution du soutien aux producteurs à divers stades de développement économique, 1986 à 2013**

Note : Coefficient nominal de soutien (CNS) : rapport entre la valeur des recettes agricoles brutes, y compris le SPM et les paiements budgétaires, et les recettes agricoles brutes évalués aux prix à la frontière sans soutien. Chaque point correspond au CNS observé pour un pays concret et une année particulière entre 1986 et 2013.

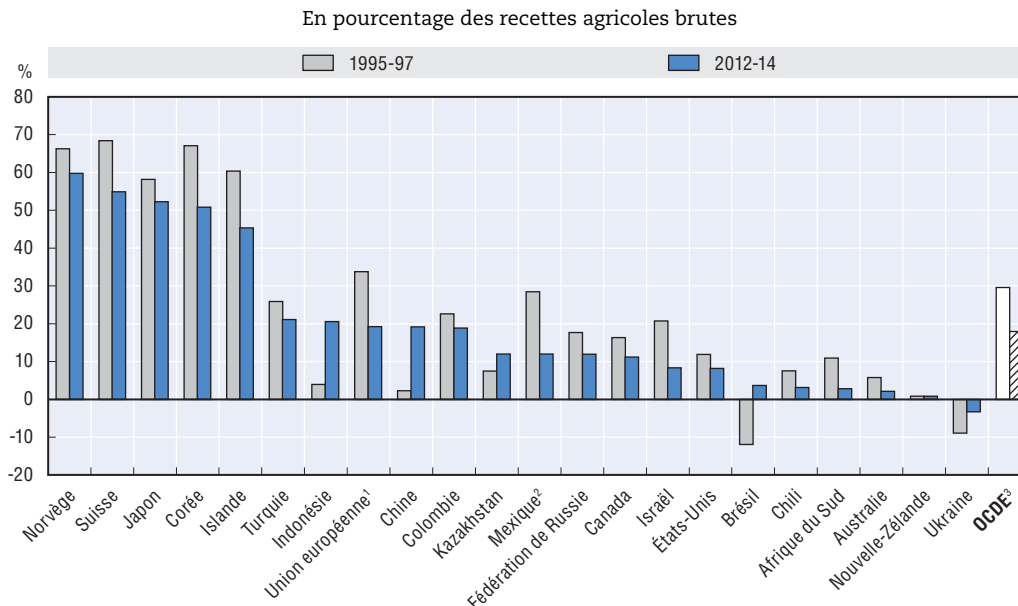
Source : Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde (2015b) et OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236444>

brutes restent imputables au soutien à l'agriculture, tandis qu'en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et au Chili, les niveaux de soutien représentent moins de 3 % des recettes agricoles brutes. L'Indonésie, la Chine, le Kazakhstan et le Brésil ont vu leurs niveaux de soutien augmenter avec le temps, et dans le cas de l'Indonésie et de la Chine, dépasser la moyenne des pays de l'OCDE. L'Ukraine est le seul pays à continuer de taxer son secteur agricole, son niveau de taxation s'étant cependant réduit pour ne plus dépasser 3 % des recettes brutes de l'agriculture.

### **Les différences d'approche stratégique se reflètent aussi dans les instruments d'action**

La composition du soutien est sans doute aussi importante que le niveau total. Les aides publiques peuvent revêtir diverses formes : soutien des prix du marché, ou versement d'une subvention pour réduire le coût des intrants ; ou encore, versement d'une indemnité par hectare ou par tête d'animal, ou d'un complément financier au revenu des agriculteurs. Le soutien peut être conditionné au fait que les bénéficiaires exercent

Graphique 1.10. **Estimation du soutien aux producteurs par pays, 1995-97 et 2012-14**


Notes : Les pays sont classés en fonction des niveaux pour 2012-14.

1. UE15 en 1995-97; UE27 en 2012-2013 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

2. Pour le Mexique, 1995-97 est remplacé par 1991-93.

3. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les pays de l'UE non membres de l'OCDE. L'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovaquie sont prises en compte dans les totaux OCDE pour toutes les années et dans les totaux de l'UE à compter de 2004.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

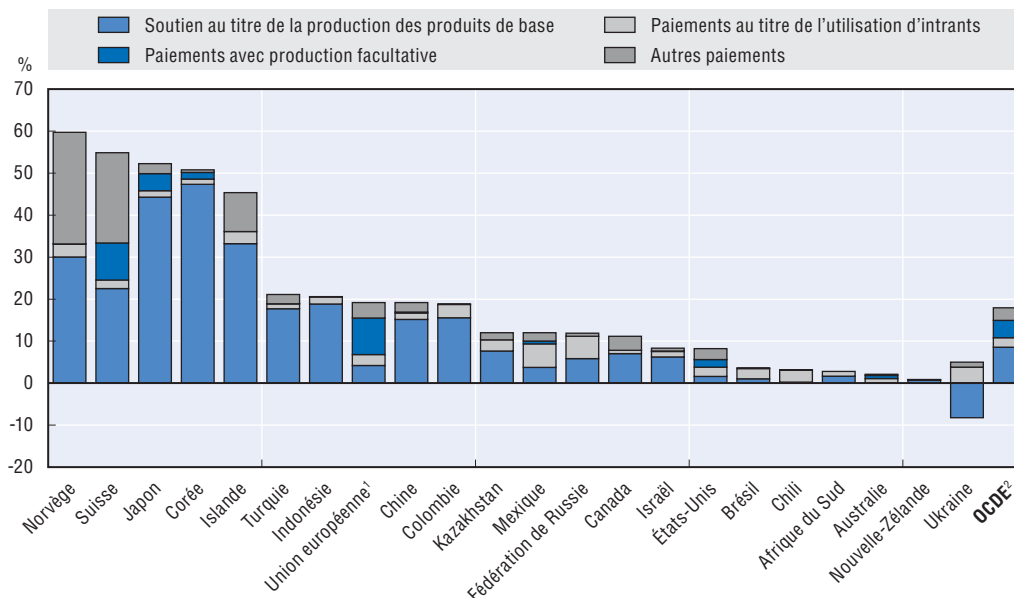
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236451>

effectivement une activité de production, ou au contraire être accordé sans condition. Les paiements peuvent être subordonnés au respect de méthodes de production particulières. Ces distinctions ont leur importance car les différentes options n'ont pas le même impact sur la production agricole, les échanges et les revenus. De surcroît, certaines formes de soutien sont mieux adaptées pour cibler certains objectifs et bénéficiaires. Par exemple, le soutien fondé sur la superficie cultivée, le nombre d'animaux ou le revenu de l'exploitant peut être accordé à des exploitations ou des sites précis, et le montant versé peut être adapté au problème considéré. À l'inverse, le soutien général des prix ne peut pas faire de distinction entre les bénéficiaires.

Le graphique 1.11 montre qu'il existe des différences considérables d'un pays à un autre en matière d'aide aux producteurs. Le Japon, la Corée, l'Indonésie, Israël, la Turquie, la Colombie, la Chine, le Kazakhstan et l'Islande font partie des pays qui fournissent la plus grande partie de ce soutien sous la forme d'une influence exercée sur les prix du marché et de paiements liés à la production, lesquels ont représenté plus de 70 % de l'ESP totale sur la période 2012-14. Ces transferts sont aussi importants dans la composition du soutien en Suisse, en Russie, en Norvège et au Canada, où ils représentent entre un tiers et deux tiers de l'ensemble du soutien aux producteurs (respectivement 41 %, 49 %, 50 % et 63 %). En Ukraine, le soutien aux prix du marché est négatif, ce qui signifie que les producteurs vendent à des prix inférieurs à ceux qui prévalent sur les marchés internationaux et sont taxés de facto. L'aide à l'utilisation des intrants constitue une part importante des mesures

Graphique 1.11. **Composition de l'estimation du soutien aux producteurs par pays, 2012-14**

En pourcentage des recettes agricoles brutes



1. UE27 en 2012-2013 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

2. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

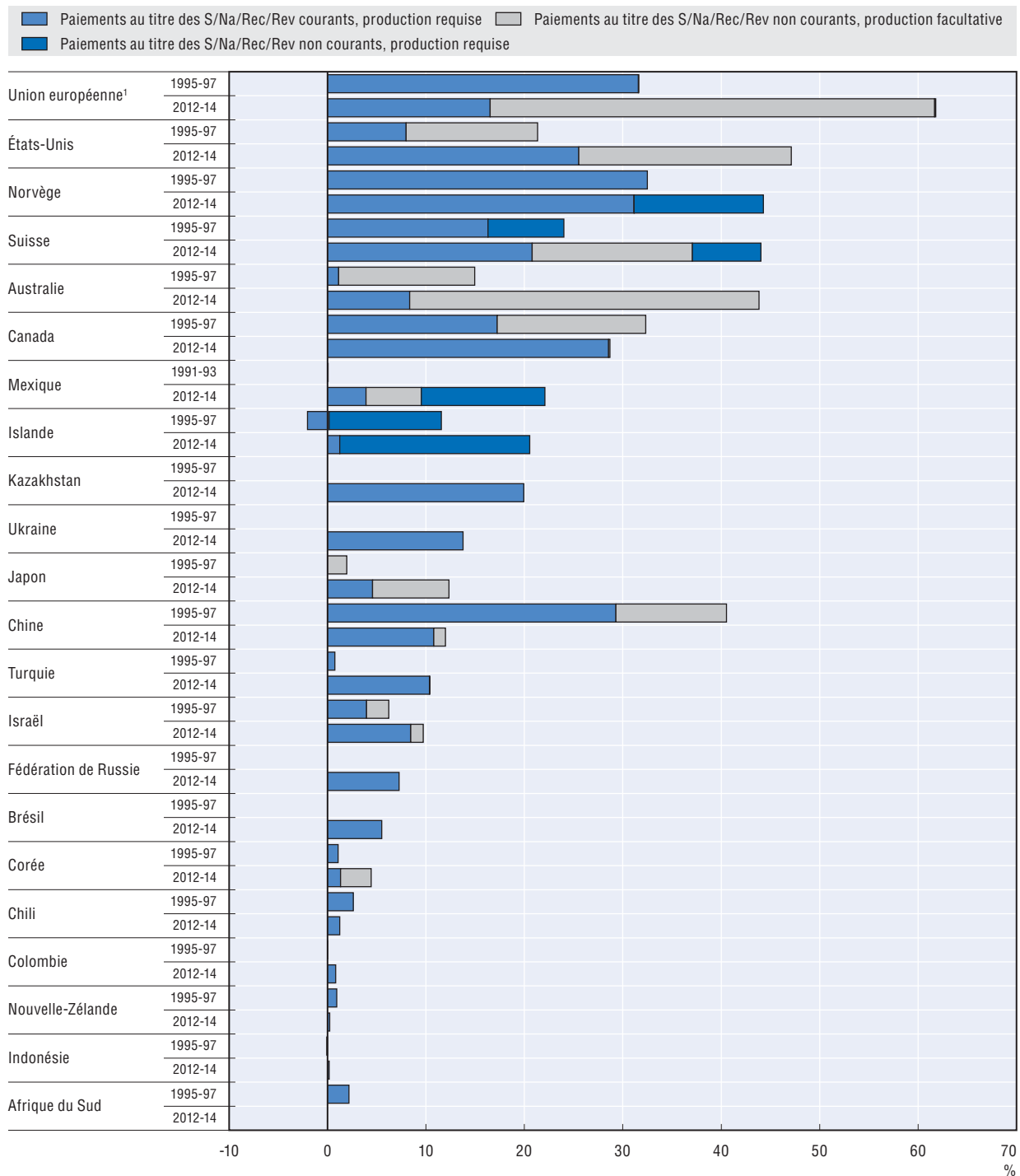
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236460>

de soutien au Chili (plus de 90 % de l'ESP totale), au Brésil (66 %) et au Mexique (47 %), et dans une moindre mesure en Russie et en Ukraine.

D'autres pays parmi ceux étudiés dans ce rapport assurent la plus grande partie de ce soutien sous la forme de paiements financés par l'impôt et qui sont fonction de la superficie, du nombre d'animaux, des recettes de l'activité agricole ou du revenu de l'exploitation. La part de ces paiements dans l'ESP globale s'est accrue de façon significative depuis 1995-97 dans un certain nombre de pays (graphique 1.12). Cette progression a été la plus significative dans l'Union européenne (de 32 % de l'ESP en 1995-97 à plus de 60 % de l'ESP en 2012-14), aux États-Unis (de 21 % à 47 %), en Suisse (de 24 % à 44 %) et en Australie (de 15 % à 44 %), encore que dans ce dernier cas, la progression ait été très modeste en valeur absolue. Une progression importante a aussi été observée au Kazakhstan et au Mexique, mais ces paiements représentent moins du quart de l'ESP globale, et la Russie a inauguré un nouveau paiement à la surface en 2013. Par ailleurs, certains programmes importants comme le Régime de paiement unique dans l'Union européenne, les paiements directs aux États-Unis, aujourd'hui supprimés, les paiements à l'hectare en Suisse, et les paiements liés à des circonstances exceptionnelles et aux conditions environnementales en Australie ne soumettent leurs paiements à aucune obligation de production.

Graphique 1.12. **Utilisation et composition du soutien au titre des superficies, nombre d'animaux, recettes et revenu, pas pays, 1995-97 et 2012-14**


En pourcentage de l'ESP



Note : Les pays sont classés en fonction des niveaux pour 2012-14.

1. UE15 en 1995-97; UE27 en 2012-2013 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

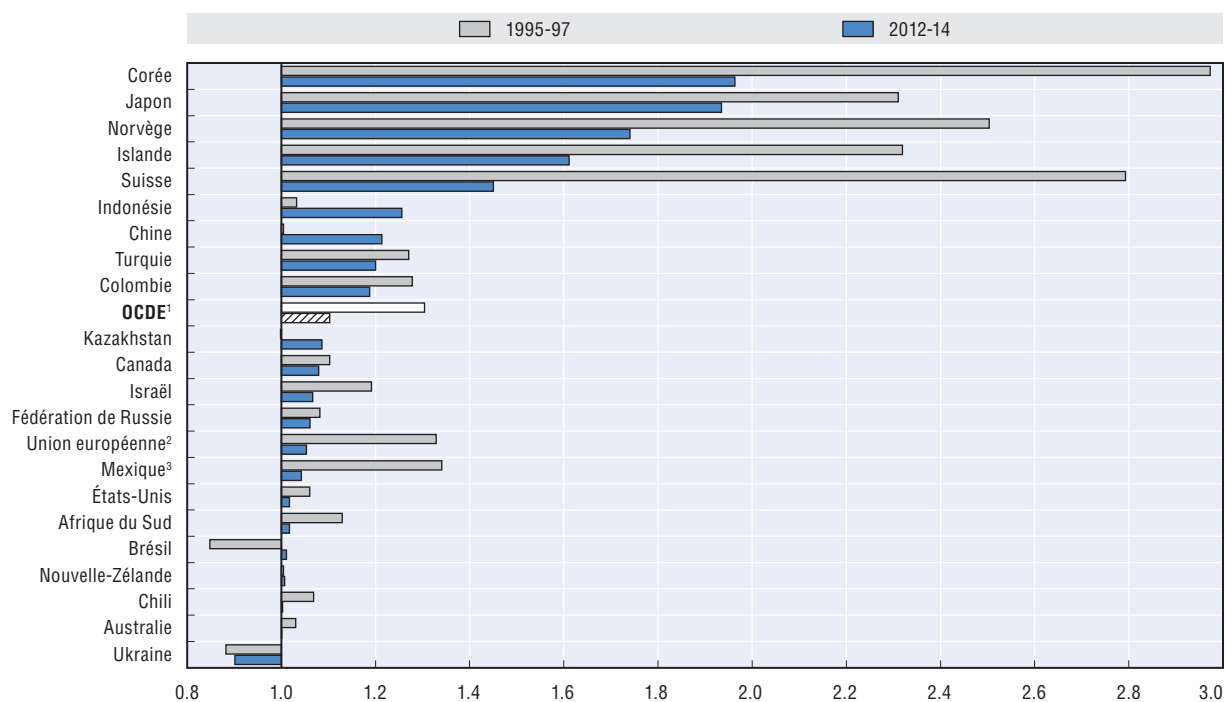
Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236471>

### La plupart des pays se sont orientés vers des formes de soutien moins génératrices de distortions en réduisant la protection de l'agriculture

Le Coefficient nominal de protection montre combien les prix à la production obtenus par les agriculteurs diffèrent des prix qui prévalent sur les marchés internationaux. Le graphique 1.13 montre que seuls les prix obtenus par les producteurs en Australie, au Chili, en Nouvelle-Zélande et au Brésil sont étroitement alignés sur les niveaux internationaux. Dans tous les autres pays, les prix perçus par les producteurs sont en moyenne plus élevés que les prix à la frontière, sauf en Ukraine où les prix à la production ont été inférieurs aux prix à la frontière. Dans un certain nombre de pays, la divergence entre prix sur le marché intérieur et prix à la frontière s'est nettement atténuée, en particulier dans les pays qui ont connu des niveaux de soutien des prix historiquement élevés, à savoir la Corée, le Japon, la Norvège, l'Islande et la Suisse. Malgré ces réductions, les écarts positifs entre prix sur le marché intérieur et prix à la frontière restent significatifs dans ces pays, en particulier en Corée et au Japon où les prix sur le marché intérieur représentent près du double des prix sur les marchés internationaux. Des progrès significatifs ont aussi été réalisés au Mexique, dans l'Union européenne, en Afrique du Sud, en Israël et aux États-Unis. Au contraire, les prix intérieurs en Chine et en Indonésie, qui étaient proches des niveaux internationaux en 1995-97, ont augmenté de façon significative au cours de la période la plus récente et sont aujourd'hui supérieurs de plus de 20 % aux niveaux internationaux.


Graphique 1.13. Coefficient nominal de soutien aux producteurs par pays, 1995-97 et 2012-14



Note : Les pays sont classés en fonction des niveaux pour 2012-14.

1. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les pays de l'UE non membres de l'OCDE. L'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie sont prises en compte dans les totaux OCDE pour toutes les années et dans les totaux de l'UE à compter de 2004.
2. UE15 en 1995-97; UE27 en 2012-2013 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.
3. Pour le Mexique, 1995-97 est remplacé par 1991-93.

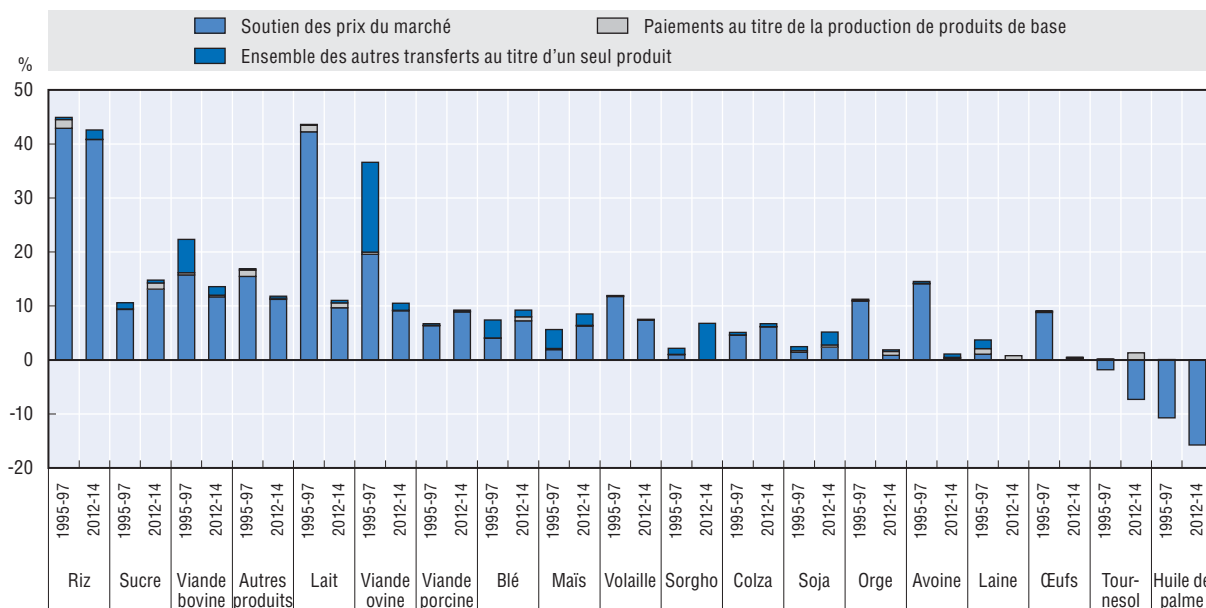
Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236489>




La plupart des pays renonçant au soutien à la production de produits de base au profit d'autres types de transferts qui en sont, à des degrés différents, déconnectés, les agriculteurs ont plus de flexibilité dans leurs choix de production, si bien que leurs décisions sont davantage guidées par les signaux du marché. En conséquence, le soutien lié à chaque produit de base, mesuré par les Transferts aux producteurs au titre d'un seul produit (TSP), est passé en moyenne de 15 % à 11 % des recettes agricoles brutes (pour le total de l'OCDE, il a été respectivement de 24 % et 11 %). Les TSP pour les produits de base ont généralement diminué, sauf pour certains produits pour lesquels un accroissement a été observé. C'est le cas notamment du soja et du sorgho, pour lesquels le TSP moyen a plus que doublé, grâce principalement à une progression significative en Chine (pour le soja), aux États-Unis (pour le soja et le sorgho) et au Mexique (pour le sorgho). La taxation à l'export a été un déterminant des transferts négatifs vers les graines de tournesol (taxées en Russie et en Ukraine) et l'huile de palme (taxée en Indonésie). Ce sont les deux seuls produits de base à avoir été taxés, et la taxation a augmenté avec le temps. En valeur, les TSP moyens pour les produits de base ont tous été inférieurs à 20 % des recettes brutes, sauf pour le riz, pour lequel le soutien représente toujours deux tiers des recettes brutes (graphique 1.14). Les réductions du soutien des prix du marché et les paiements par tonne de produit ont été les déterminants les plus importants de la baisse des TSP, mais concernant le riz, ces mesures montrent une persistance remarquable.

Graphique 1.14. **Transferts à des produits spécifiques, ensemble des pays, 1995-97 et 2012-14**  
En pourcentage des recettes agricoles brutes pour chaque produit



Note : Les produits sont classés par ordre décroissant de la part (en pourcentage) des transferts au titre d'un seul produit pour 2012-14.  
Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

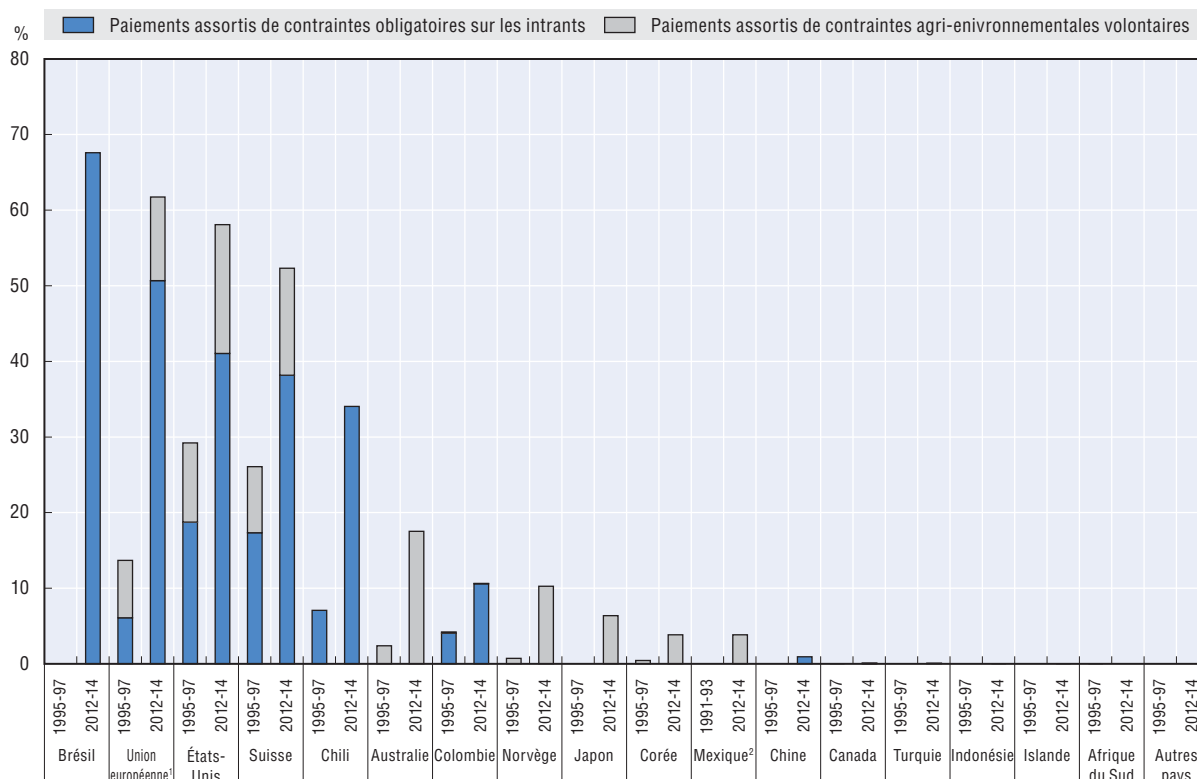
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236497>

### Les pays conditionnent aussi les paiements à des pratiques spécifiques en matière de production

De plus en plus, les paiements servent à stimuler des pratiques de production spécifiques considérées comme préférables en termes de performance environnementale ou de traitement des animaux. On distingue trois grandes approches : la première consiste à conditionner en totalité ou en partie les paiements directs à l'adoption de certaines pratiques en matière de production. Le Chili, l'Union européenne, la Suisse et les États-Unis recourent de plus en plus à cette forme d'éco-conditionnalité, qui peut concerner jusqu'à la moitié du soutien total aux agriculteurs (voir graphique 1.15). En second lieu, le soutien aux agriculteurs sous la forme de subventions aux intrants peut être soumis à des contraintes limitant le montant total utilisé ou le type d'intrant dont l'achat est subventionné, par exemple les semences, les engrais ou les pesticides. Si les subventions relatives aux intrants variables jouent un rôle de moins en moins important dans les pays de l'OCDE, le soutien à la formation de capital fixe est parfois lié aux investissements dans des installations de production respectueuses de l'environnement ou du bien-être animal. Une forme de subventions conditionnelles aux intrants est aussi utilisée au Brésil, pays ayant récemment mis tous ses programmes de crédit et d'assurance en conformité avec un système de zonage élaboré qui

Graphique 1.15. **Soutien subordonné à l'adoption de certaines méthodes de production, 1995-97 et 2012-14**

En pourcentage du soutien total aux producteurs




Notes : Les pays sont classés en fonction des niveaux pour 2012-14.

1. UE15 en 1995-97; UE27 en 2012-13 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

Source : 2. Pour le Mexique, 1995-97 est remplacé par 1991-93.

OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236509>

détermine le meilleur moment pour les plantations en fonction d'une série de critères liés à la météorologie, aux sols et au cycle des récoltes. En troisième lieu, des paiements peuvent être accordés aux agriculteurs qui participent à des programmes agroenvironnementaux spécifiques, et qui se soumettent ainsi à des contraintes écologiques volontaires. Dans de nombreux cas, ces trois approches coexistent.

**Les ressources consacrées aux services d'intérêt général pour ce secteur sont limitées et les domaines de priorité diffèrent**

Outre le soutien fourni aux producteurs individuellement (ESP), le secteur agricole bénéficie du financement des services par des fonds publics (l'ESSG). La méthode appliquée pour mesurer l'ESSG a été revue de manière à clarifier la définition de l'indicateur et de ses composantes, et elle a été appliquée pour la première fois aux pays de l'OCDE dans l'édition 2014 de ce rapport. L'édition 2015 applique la nouvelle méthodologie pour la première fois aux pays émergents couverts par ce rapport. L'encadré 1.4 présente les principales caractéristiques de la nouvelle méthodologie, et l'annexe 1.A1 décrit plus en détail les diverses implications de la définition plus restreinte et des améliorations des données concernant les estimations du niveau et de la composition de l'ESSG par pays.

**Encadré 1.4. La nouvelle méthode d'ESSG**

Dans ce rapport, la méthodologie révisée pour calculer l'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) a été appliquée pour la seconde fois aux pays de l'OCDE et pour la première fois aux pays émergents. L'ESSG étant une composante de l'estimation du soutien total (EST), les séries de données de l'ESSG et de l'EST ont été révisées pour toute la période 1986-2014 et diffèrent en conséquence de celles publiées dans le rapport de 2013 (OCDE, 2013b).

La nouvelle méthode clarifie les limites de l'ESSG et de ses composantes :

- Les limites de l'ESSG ont été redéfinies de manière à couvrir les mesures qui bénéficient en premier lieu au secteur agricole primaire. Cette définition est plus stricte que la précédente, puisqu'elle exclut le soutien aux services dont l'agriculture primaire n'est pas le principal bénéficiaire. Il convient toutefois de noter que les pouvoirs publics financent les services ruraux, qui profitent au secteur agricole primaire, même si les exploitants ne sont pas les principaux bénéficiaires, et qui aident les industries d'amont et d'aval et donc, indirectement, le secteur primaire alors que ces services ne sont plus couverts par les indicateurs de l'OCDE relatifs au soutien à l'agriculture.
- Les définitions des catégories de l'ESSG ont été clarifiées et des sous-catégories ont été créées de façon à mieux refléter les dernières évolutions de l'action publique et de ses priorités. Les nouvelles catégories et sous-catégories sont définies dans l'encadré 2 (Le Guide du lecteur).

Les principaux changements apportés incluent :

- Le retrait des dépenses qui ne correspondent pas à la définition plus stricte de l'ESSG. Sont notamment concernées les dépenses de soutien aux infrastructures rurales, qui ne bénéficient pas en premier lieu aux exploitants ; les dépenses du programme d'assistance supplémentaire à l'alimentation aux États-Unis, (SNAP, désigné auparavant par les « bons d'alimentation »), puisqu'il repose sur des dépenses budgétaires qui ne bénéficient pas directement au secteur agricole primaire (mais à la transformation, à la distribution et à d'autres services visés par le programme) ; et les subventions aux investissements accordées à la transformation des aliments.
- Le transfert de certaines dépenses relevant de l'ESSG, d'une catégorie de l'ESSG à une autre ou à l'estimation du soutien aux consommateurs (ESC) (soutien aux premiers transformateurs de la filière).

Encadré 1.4. **La nouvelle méthode d'ESSG (suite)**

- L'ajout de nouvelles catégories de dépenses comme le financement en faveur de la diffusion des connaissances ou de la maîtrise des intrants agricoles.

La redéfinition de l'ESSG et de ses composantes contribue à renforcer la cohérence et la comparabilité des estimations et clarifie la portée des mesures. Au moment d'appliquer cette nouvelle méthode, de nombreux efforts ont été faits pour améliorer le champ d'application et la cohérence des estimations entre les pays. L'évolution des composantes de l'ESSG (ESP, ESC et EST) reflète cette redéfinition et ces améliorations. Il est toutefois important de garder à l'esprit que si des améliorations notables sont intervenues dès cette première année de mise en œuvre, les efforts entrepris se poursuivront.

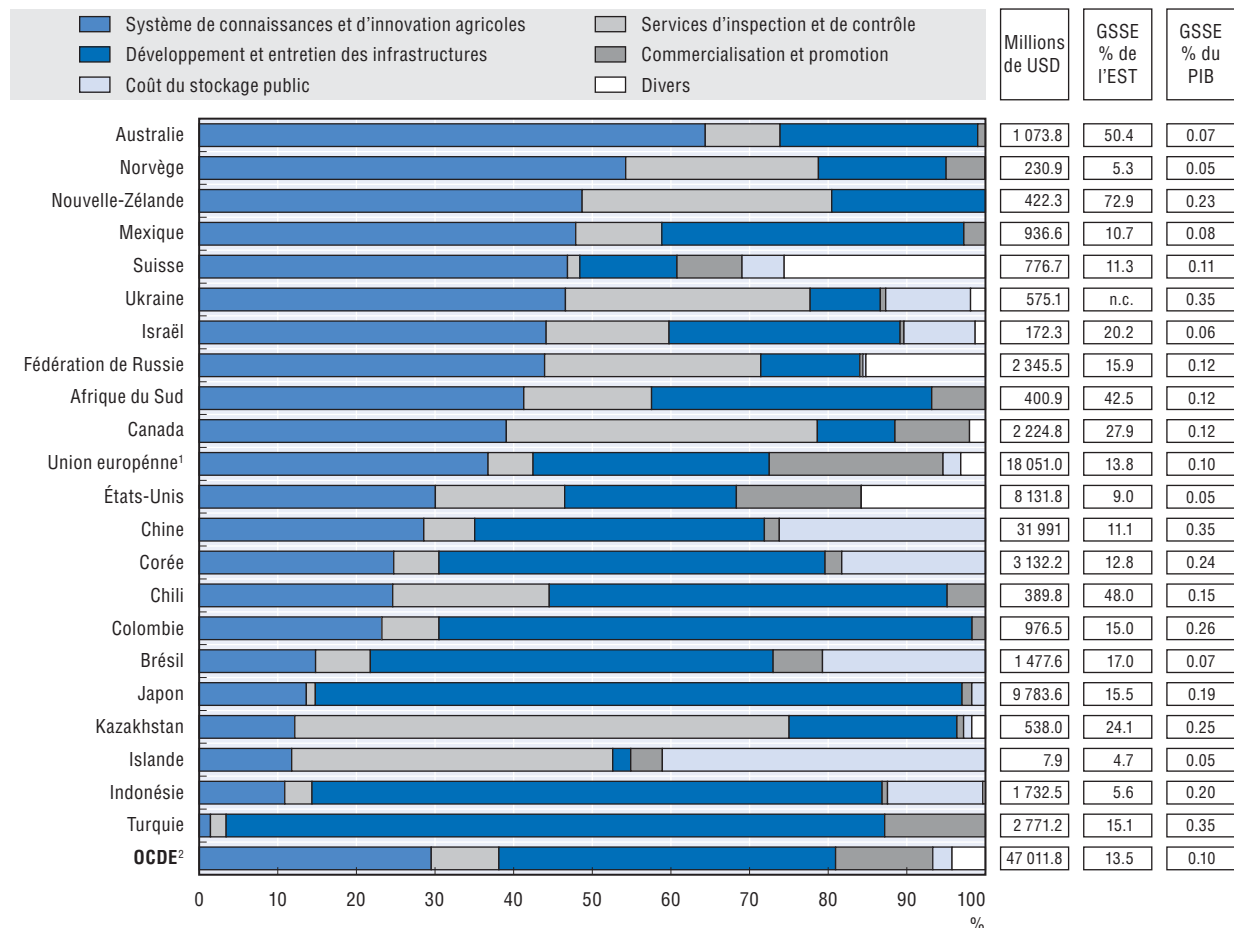
L'annexe 1.A1 donne les définitions révisées de l'ESSG et de ses composantes telles qu'elles ont été appliquées dans le cadre de ce rapport. Le guide du lecteur met en évidence les principales modifications apportées à ces définitions, à la classification des estimations et aux résultats par pays. Les changements les plus fréquents affectant l'ESSG concernent les dépenses de transfert de connaissances en matière agricole et reflètent le fait que toutes les dépenses d'enseignement sont désormais prises en compte dans la mesure de l'effort consenti par les pouvoirs publics, alors que la méthodologie antérieure excluait les dépenses consacrées à la formation de personnes qui ne restaient pas dans le secteur agroalimentaire. Bien que de nouveaux postes de dépense aient été ajoutés (au titre des intrants agricoles) dans la catégorie B, « inspection et contrôle », les chiffres changent peu pour la majorité des pays. Cela tient peut-être au fait que les informations ne sont pas encore disponibles. Dans les catégories C et D, « développement et entretien des infrastructures » et « commercialisation et promotion », les dépenses s'avèrent généralement moins élevées dès lors que la définition se limite plus étroitement au secteur agricole primaire. Dans l'estimation pour les États-Unis, cela conduit à supprimer les principaux programmes, ce qui entraîne une réduction notable des dépenses de commercialisation et de promotion. La révision de la définition de l'ESSG se traduit aussi par le déplacement du soutien à l'industrie de première transformation de l'ESSG, qui n'inclut que le soutien aux systèmes collectifs relevant de la catégorie commercialisation et promotion, à l'ESC, qui inclut le soutien aux entités de transformation prises en tant que consommateurs de premier niveau. L'examen détaillé des mesures de l'ESSG a aussi eu pour conséquence que dans certains pays, certaines mesures ont été reclassées comme mesures d'ESP.

Une description détaillée de la nouvelle méthode d'ESSG figure en outre sur le site Internet de l'OCDE, dans la synthèse présentant la méthode de calcul de l'ESP, de l'ESC et de l'ESSG (*Manuel de l'ESP*) (<http://www.oecd.org/fr/tad/politiques-agricoles/manueldelesp.htm>).

Ainsi que cela a été indiqué plus haut, l'ESSG représente une part bien plus réduite du soutien total à l'agriculture que l'ESP, sauf pour la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Chili et l'Afrique du Sud où une grande partie du soutien est consacrée à la fourniture de services et d'infrastructures qui sont essentiels au développement à long terme de ce secteur. Les priorités attachées à ces dépenses diffèrent (graphique 1.16). En 2012-14, les systèmes de savoir et d'innovation agricoles ont constitué la catégorie de services d'intérêt général bénéficiant du plus grand soutien en Australie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Mexique, en Suisse, en Ukraine, en Israël et en Russie (voir encadré 1.5). Les dépenses d'infrastructures ont été les plus importantes en Turquie, en Indonésie, au Japon, en Colombie, au Brésil, au Chili et en Corée. Le Kazakhstan a consacré une grande partie de ses dépenses d'ESSG aux services d'inspection et de contrôle. Ces derniers ont aussi constitué des éléments majeurs de l'ESSG en Islande et au Canada, conjointement avec les coûts du stockage public (en Islande) et les systèmes de savoir et d'innovation agricoles (au Canada). L'Afrique du Sud et la Chine sont les pays qui ont alloué le plus de ressources aux systèmes de savoir et d'innovation agricoles et aux infrastructures. Dans

Graphique 1.16. **Composition de l'Estimation du soutien aux services d'intérêt général, 2012-14**

En pourcentage de l'ESSG



Note : Les pays sont classés en fonction des niveaux des Systèmes de connaissances et d'innovation agricoles pour 2012-14.

La définition des ESSG, avec de nouvelles catégories, a été modifiée en 2014. Dans la mesure du possible, la révision a été appliquée sur toute la série. Les séries portant sur l'ESSG et l'EST ne sont pas comparables à celles des précédentes éditions. (voir détails à l'annexe 1.A1).

1. UE27 en 2012-13 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.

2. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les pays de l'UE non membres de l'OCDE.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236518>

### Encadré 1.5. **L'innovation dans l'alimentation et l'agriculture**

Le secteur agroalimentaire est censé produire une nourriture saine et nutritive pour une population mondiale en croissance et de plus en plus riche, de la nourriture pour des populations d'animaux d'élevage de plus en plus importantes, et des fibres et combustibles pour des utilisations industrielles de plus en plus variées, sans épuiser les ressources de terrains disponibles, d'eau et de biodiversité.

Les gouvernements et la communauté internationale reconnaissent que l'innovation est essentielle à la croissance de la productivité qui s'impose pour atteindre ces objectifs, tout en relevant les défis de la durabilité et du changement climatique. Depuis deux décennies, la croissance de la productivité totale des facteurs, sous l'effet de l'adoption de l'innovation et de l'ajustement structurel, est la principale source de croissance de la production agricole. Les résultats de nombreuses études économétriques montrent que les

### Encadré 1.5. L'innovation dans l'alimentation et l'agriculture (suite)

bénéfices estimés de la R-D dans l'agriculture dépassent de loin ses coûts, avec des taux de rentabilité annuels compris entre 20 % et 80 % (Alston, 2010). Au niveau microéconomique, il est clair que l'adoption de l'innovation permet une meilleure productivité (Kimura et Sauer, 2015). Les innovations relatives aux intrants et aux pratiques agricoles ont permis de réaliser des progrès en termes de durabilité dans la plupart des pays de l'OCDE (OCDE, 2013b). Un certain nombre de technologies et de pratiques, comme le travail réduit du sol, la rotation des cultures, la couverture des sols et les variétés améliorées, permettent déjà une « intensification durable de la production ». Si d'importants progrès pourraient être réalisés en adoptant davantage les technologies actuelles, en particulier chez les petits exploitants, des défis futurs comme le changement climatique imposent la création de solutions innovantes qui soient mieux adaptées à des exigences changeantes et diverses.

Sur la base de la stratégie de l'OCDE pour l'innovation, les travaux de l'OCDE sur l'innovation dans l'agroalimentaire ont abouti à la définition d'un cadre pour l'examen des mesures d'incitation et de dissuasion à l'innovation dans ce secteur. Ce cadre a été appliqué à l'étude de pays pilotes, afin d'étudier dans quelle mesure le cadre général des politiques facilite l'investissement et si les incitations dans le domaine agroalimentaire permettent que les systèmes d'innovation dans l'agriculture alignent l'offre d'innovation sur la demande du secteur et facilitent l'adoption de l'innovation au niveau de l'exploitation agricole et de l'entreprise (OCDE, 2013c, 2015c, 2015d, 2015e).

L'innovation dans l'agriculture est largement tributaire des mesures de soutien aux agriculteurs, lesquelles représentent actuellement en moyenne 18 % des recettes agricoles brutes dans la zone OCDE (OCDE, 2014b). Certains pays continuent de privilégier des mesures qui ont des effets de distorsion sur la production et les échanges et qui ont tendance à décourager l'innovation. D'autres pays pratiquent une forme de soutien du revenu plus neutre, qui améliore la capacité d'investissement des producteurs mais n'encourage pas l'adaptation. Les incitations à utiliser les ressources d'une façon plus durable visent souvent l'adoption de pratiques de production spécifiques au lieu d'encourager des approches plus flexibles pour atteindre des objectifs écologiques (OCDE, 2012, 2013c).

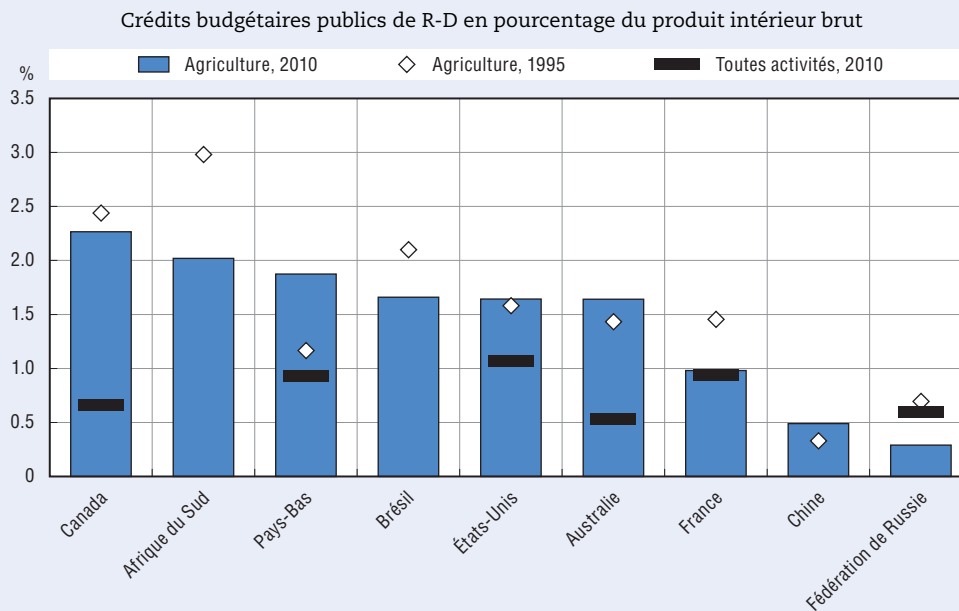
Les systèmes d'innovation agricole ont souvent leur système de financement propre, leurs propres institutions spécialisées et leur propre gouvernance, même si, dans la plupart des pays, il existe des liens institutionnels avec le système général d'innovation. L'intensité en R-D publique (dépenses publiques de R-D dans le PIB) est généralement plus élevée que pour les activités non agricoles (voir graphique ci-dessous). L'investissement privé est plus faible dans le secteur agricole, peut-être en raison de la petite taille des entreprises et des exploitations. L'investissement privé se concentre dans les grandes entreprises du secteur agroalimentaire et dans des domaines comme le matériel agricole et les semences. Dans un certain nombre de pays, l'enseignement agricole ne répond pas aux besoins changeants du secteur. Une aide technique est fournie par les acteurs du secteur public et du secteur privé, et elle est souvent subventionnée. L'adoption de l'innovation reste cependant inégale.

#### Orientations stratégiques

- Plutôt que soutenir les revenus des exploitations, investir dans les savoirs, la formation et les infrastructures stratégiques susceptibles d'améliorer à long terme la productivité, la viabilité et la rentabilité du secteur.
- Renforcer le gouvernance de l'innovation dans l'agriculture afin d'améliorer l'orientation stratégique sur les problèmes à long terme. Faire en sorte qu'une évaluation systématique soit partie intégrante des mécanismes de financement public de l'innovation.
- Renforcer la coordination entre les acteurs et les politiques de l'innovation afin de mieux relier l'offre et la demande.
- Clarifier les rôles des acteurs publics et privés dans l'innovation, identifier les domaines prioritaires en matière de partenariat et concevoir des systèmes de gouvernance performants autour de partenariats public-privé.

## Encadré 1.5. L'innovation dans l'alimentation et l'agriculture (suite)

Graphique 1.17. Intensité de la R-D publique dans certains pays, agriculture et ensemble de l'économie




Notes : En 2006 la classification est passée du système CITI rev3 à rev4.

La valeur ajoutée brute nationale du Canada pour 2011 est tirée d'une estimation agrégée et ajustée de valeurs régionales.

Pour les pays de l'OCDE, les dépenses publiques au titre de la R-D correspondent aux crédits budgétaires publics de R-D provenant de Statistiques de la R-D (OCDE) ; la valeur ajoutée agricole provient des Statistiques de l'OCDE sur le produit intérieur brut. Pour les pays non membres, les indicateurs de l'ASTI (indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles) sont utilisés pour calculer l'intensité de la R-D agricole.

Source : OCDE (2014c), Statistiques sur la recherche et le développement de l'OCDE ([http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MSTI\\_PUB](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MSTI_PUB)); IFPRI (2014), Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricole (ASTI) ([www.asti.cgiar.org/](http://www.asti.cgiar.org/)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933236528>

- Garantir aux agriculteurs l'accès à des services indépendants d'appoint et de conseil afin d'améliorer leurs connaissances techniques et leurs compétences professionnelles.
- Renforcer la coopération à travers des réseaux de recherche internationaux, régionaux et locaux afin d'amplifier les retombées de la R-D et de rendre les systèmes nationaux d'innovation plus efficaces.
- Faciliter l'accès aux systèmes d'information, par exemple concernant la génétique ou les sols.

Sources : OCDE (2014b), Politiques agricoles : suivi et évaluation 2014 – Pays de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/agr\\_pol-2014-fr](http://dx.doi.org/10.1787/agr_pol-2014-fr) ; OCDE (2013b), Compendium des indicateurs agroenvironnementaux de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264181151-fr>.

l'Union européenne et aux États-Unis, les dépenses d'ESSG ont été principalement allouées aux systèmes de savoir et d'information agricoles, aux infrastructures, aux services de commercialisation et de promotion, et aux services d'inspection et de contrôle.

### **Dans de nombreux pays, les consommateurs de produits agricoles de base supportent toujours les coûts du soutien aux producteurs**

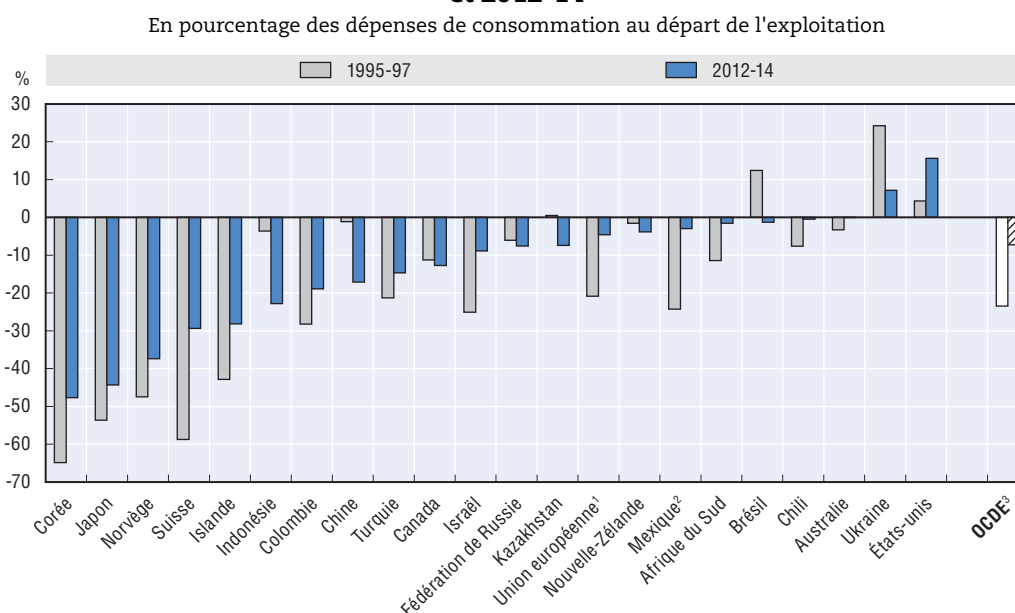
Les mesures dans le domaine de l'agriculture affectent aussi les consommateurs, qui achètent des produits agricoles de base sur les marchés intérieurs à des prix qui sont modifiés par les mesures de soutien aux prix à la production. L'estimation du soutien aux



consommateurs (ESC) mesure la valeur monétaire des coûts supportés par le consommateur pour soutenir les prix agricoles, et est exprimée en pourcentage des dépenses de consommation (mesuré sur la base des prix au départ de l'exploitation). Lorsque l'ESC en pourcentage est négative, cela veut dire qu'une taxe implicite est imposée par les politiques agricoles qui soutiennent les prix. Les consommateurs peuvent bénéficier d'une compensation partielle, par exemple grâce à des subventions directes aux transformateurs alimentaires ou à diverses formes de programmes d'aide alimentaire qui sont aussi pris en compte dans le calcul de l'ESC.

La plupart des pays étudiés dans ce rapport taxent leurs consommateurs (graphique 1.18), mais le niveau de taxation diffère significativement d'un pays à un autre. De façon générale, ces pays ont réduit la taxation implicite des consommateurs entre 1995-97 et 2012-14, mais dans un certain nombre de pays, %ESC reste très importante. C'est le cas en Islande, au Japon, en Corée, en Norvège et en Suisse, où %ESC avoisine -30 % ou davantage. En Indonésie et en Chine, les consommateurs sont de plus en plus lourdement taxés, avec une %ESC autour de -20 % en 2012-14. Cette tendance est particulièrement préoccupante, car dans les pays émergents, de nombreux producteurs agricoles sont aussi consommateurs et peuvent être acheteurs nets de produits agricoles, comme l'a montré l'étude de 2014 sur l'Indonésie (OCDE, 2015b). En conséquence, le soutien aux producteurs agricoles risque de ne pas bénéficier à ceux qui en ont besoin et d'introduire des distorsions significatives dans l'économie. L'Australie, le Chili et la Nouvelle-Zélande font

Graphique 1.18. **Estimation du soutien aux consommateurs par pays, 1995-97 et 2012-14**



Note : Les pays sont classés en fonction des niveaux de soutien pour 2012-14. Une ESC en pourcentage négative correspond à une taxe implicite à la consommation.

1. UE15 en 1995-97; UE27 en 2012-2013 et UE28 à partir de 2014 quand les données sont disponibles.
2. Pour le Mexique, 1995-97 est remplacé par 1991-93.
3. Le total pour l'OCDE ne comprend pas les pays de l'UE non membres de l'OCDE. L'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovaquie sont prises en compte dans les totaux OCDE pour toutes les années et dans les totaux de l'UE à compter de 2004.

Source : OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933236535>

partie des pays dans lesquels la taxation implicite des consommateurs est très réduite, en raison principalement de l'absence d'un soutien significatif des prix du marché dans ces pays. Les États-Unis et l'Ukraine sont les deux seuls pays dans lesquels les consommateurs, en moyenne, ne sont pas taxés par le soutien des prix des produits agricoles, mais cela se produit de différentes façons : en Ukraine, la baisse des prix est profitable aux consommateurs, tandis qu'aux États-Unis les prix plus élevés sur le marché intérieur sont plus que compensés par les dépenses consacrées aux grands programmes de nutrition. Sur un programme global d'aide à la nutrition de plus de 76 milliards USD en 2014, seule la partie considérée comme étant directement liée à la production agricole intérieure, 19.9 milliards USD, est incluse dans l'ESC. L'expansion de ces programmes aux États-Unis a entraîné une augmentation significative de %ESC, de 4.3 en 1995-97 à 15.6 en 2012-14, ce qui fait des États-Unis le pays dans lequel le soutien aux consommateurs est le plus important parmi les pays étudiés dans ce rapport.

### Évaluer le soutien et les réformes

En moyenne, l'ensemble des pays étudiés dans ce rapport ont transféré annuellement aux producteurs agricoles 601 milliards USD (450 milliards EUR) au cours des années 2012-14 et ils ont consacré une dépense supplémentaire de 135 milliards USD (103 milliards EUR) aux services généraux sur lesquels s'appuie le fonctionnement du secteur. Ces transferts pèsent sur les consommateurs et sur les contribuables, et des réformes permettraient de rendre les mesures de soutien plus efficaces et plus efficaces.

Concernant la zone OCDE dans son ensemble, des progrès graduels ont été réalisés en réduisant le niveau de soutien aux agriculteurs et en adoptant des formes de soutien ayant moins d'effet de distorsion. Le niveau de soutien a été réduit, et la partie du soutien ayant le plus d'effet de distorsion sur la production et les échanges a diminué. Ces changements se sont produits à des degrés et à des rythmes variés, et ils ont été plus lents dans les pays les plus dépendants des instruments qui soutiennent les prix et la production. Ces évolutions sont cohérentes avec les principes de réforme de l'OCDE, et certaines mesures sont prises pour répondre aux priorités à long terme exprimées par les ministres de l'agriculture de l'OCDE (OCDE, 2010), à savoir, la durabilité, l'innovation et la gestion du risque (Voir par exemple OCDE, 2011b; OCDE, 2014d, et la référence dans l'encadré 1.5 de ce chapitre).

Les dépenses budgétaires des pays émergents étudiés dans ce rapport concernent le plus souvent les infrastructures et autres services d'intérêt général soutenant ce secteur. En parallèle, le recours accru à des instruments comme le soutien des prix du marché et les subventions aux intrants est préoccupant dans la mesure où cela accentue les distorsions sur les marchés intérieurs et internationaux et où il s'agit là d'une forme d'aide plutôt peu rentable.

Tous les pays étudiés dans ce rapport doivent consacrer leurs efforts à traiter les questions liées à la productivité et à la durabilité de l'agriculture. Pour les décideurs, le problème essentiel doit être de préparer le secteur à affronter les défis multiples auxquels il sera confronté à moyen et long terme : l'agriculture mondiale doit produire davantage de nourriture pour une population croissante et plus prospère qui exige une alimentation plus variée. Elle doit contribuer à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté dans un grand nombre de pays en développement. L'agriculture doit relever les défis d'une concurrence accrue pour des usages alternatifs des ressources naturelles, en particulier les

terres et l'eau, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité, à la restauration des écosystèmes fragiles et à la lutte contre le changement climatique. L'agriculture devra aussi s'adapter au changement climatique qui se traduira par des températures moyennes plus élevées et par des phénomènes météorologiques plus extrêmes et plus fréquents tels que pics de température, sécheresses et inondations, ce qui augmentera les risques menaçant la sécurité alimentaire. En vue de faciliter la recherche de réponses politiques cohérentes afin de mieux saisir les opportunités et d'éviter certaines menaces pour le système agricole et agroalimentaire mondial, l'OCDE a élaboré des scénarios à long terme concernant l'alimentation et l'agriculture, voir encadré 1.6.

#### Encadré 1.6. Scénarios à long terme de l'OCDE pour l'alimentation et l'agriculture

Au cours de la période 2013-14, le Secrétariat de l'OCDE, conjointement avec des responsables des pays membres et non membres et avec un certain nombre de spécialistes extérieurs, a élaboré et analysé une série de scénarios pour le secteur agricole et agroalimentaire jusqu'en 2050. Dans le cadre d'un processus très interactif faisant intervenir deux ateliers de travail et une plateforme d'échanges sur Internet, trois scénarios possibles d'évolution à l'échelle mondiale sur les décennies à venir ont été élaborés, les implications en termes d'incidence sur les marchés et d'objectifs stratégiques ont été analysées, et les principales stratégies possibles ont été étudiées. Les trois scénarios ont été conçus de manière à présenter des visions divergentes et à tenir compte de différentes hypothèses concernant, entre autres, le degré de coopération internationale et la prééminence de la durabilité aux yeux des sociétés. L'analyse de ces scénarios s'appuie sur la quantification d'éléments essentiels au moyen de quatre modèles de l'économie mondiale, et fait intervenir des acteurs essentiels dans l'analyse de l'évolution à long terme des marchés agricoles.

Tandis que les prévisions à moyen terme des Perspectives agricoles 2015-2024 de l'OCDE et la FAO (OCDE/FAO, 2015) prévoient une continuation des tendances de la baisse des prix agricoles réels dans la décennie à venir, le scénario à long terme prévoit une réduction beaucoup moins importante et même un retour de la hausse des prix dans les 40 ans à venir. Cela comporte des conséquences importantes pour les principaux objectifs stratégiques dans le domaine de l'agriculture. La sécurité alimentaire pourrait progresser de façon significative, si la croissance de la productivité et la coopération internationale permettent d'assurer des approvisionnements suffisants et une protection contre les chocs à l'échelle régionale, mais dans un contexte ordinaire, le progrès risque de rester très limité. En mettant davantage l'accent sur la durabilité, il est possible que l'on réduise la base de production (p.ex. en limitant l'expansion à des zones riches en biodiversité ou en carbone, ou en restreignant l'utilisation des intrants agricoles nocifs), tandis qu'en changeant les habitudes alimentaires pour consommer moins de protéines animales, issues d'un élevage intensif en ressources, on pourrait réduire les pressions sur le système, et ainsi, obtenir de meilleures perspectives en termes de sécurité alimentaire, sans compter les avantages possibles pour la santé humaine. Les perspectives s'assombrissent lorsque la migration continue de facteurs de production comme la main d'œuvre de l'agriculture vers les secteurs de l'industrie et des services est entravée, par exemple en raison de zones rurales insuffisamment développées ou d'une politique qui la freine. La coopération internationale devrait accélérer le changement structurel, grâce à davantage d'innovation et de progrès des technologies et grâce à davantage d'échanges agricoles, et faciliter ainsi une redistribution au niveau régional.

Il ne fait pas de doute qu'en l'absence d'efforts supplémentaires importants, les forêts naturelles et autres écosystèmes précieux sont continuellement menacés et il faut s'attendre à de nouvelles pertes de biodiversité. Il en est de même concernant les émissions de GES provenant de l'agriculture, qui ne peuvent que s'accroître de façon significative en l'absence de mesures correctives. En mettant davantage l'accent sur la durabilité, par exemple en créant des réserves de biodiversité et en changeant les habitudes alimentaires, il est possible d'améliorer significativement les perspectives dans ces deux domaines. Les

### Encadré 1.6. Scénarios à long terme de l'OCDE pour l'alimentation et l'agriculture (suite)

risques liés à la transmission à travers les frontières des maladies des cultures et du bétail et ceux liés à la sécurité alimentaire s'accroissent avec la croissance des échanges internationaux, et en ce qui concerne la sécurité alimentaire, avec des chaînes d'approvisionnement agroalimentaire plus internationales, plus longues et plus complexes. Par ailleurs, une coopération internationale dans la prévention, l'identification et le contrôle des maladies et des risques pour la sécurité alimentaire, conjointement avec davantage de biodiversité et de diversité des systèmes de production agricole et une moindre intensité d'élevage et d'intrants, pourrait permettre de réduire ces pressions.

Pour améliorer ces perspectives, que peuvent faire les pouvoirs publics, la société et la communauté internationale ? Quelles sont les grandes opportunités pour les différentes parties en présence, et quels sont les principaux domaines dans lesquels une coopération s'impose ? pour changer les choses, il s'agit notamment de consacrer davantage d'efforts à l'échelon international à favoriser une croissance durable de la productivité et à promouvoir l'empreinte environnementale et sociale dans les décisions d'achats alimentaires des consommateurs au quotidien. L'agriculture durable et la croissance de la productivité sont les deux faces d'une même médaille plutôt que des objectifs contradictoires, si bien que le concept de croissance de la productivité doit prendre en compte l'exploitation des ressources naturelles, et en particulier, des ressources communes. À cet effet, l'élaboration d'indicateurs correspondants dans le contexte des travaux de l'OCDE sur la croissance verte, notamment la *Productivité multifactorielle ajustée pour l'environnement*, revêt une importance fondamentale. Certaines mesures étudiées dans ce rapport, comme le soutien élevé des prix du marché ou l'aide à l'utilisation des engrais, pour ne citer que deux exemples, présentent des risques substantiels pour la croissance durable de la productivité car elles induisent des distorsions dans les motivations des agriculteurs, tandis qu'un environnement propice à la recherche pluridisciplinaire, au développement, à l'extension et à l'enseignement agricoles devrait améliorer les perspectives à long terme.

Améliorer la capacité du secteur agricole de relever ces défis et de réaliser tout son potentiel économique rend d'autant plus nécessaire l'amélioration du cadre général où le secteur agricole opère, de manière à attirer des ressources financières et humaines et à promouvoir un secteur agricole innovant qui réponde aux besoins de la société. Dans la plupart des pays, au lieu d'ajuster la politique agricole en vigueur, il sera plus efficace d'adopter une approche globale pour améliorer la cohérence des politiques (macroéconomique, commerciale, sociale et environnementale) et réduire les freins à l'ajustement structurel.

Une telle réorientation globale des approches stratégiques nécessite une vision claire de la finalité des réformes aux niveaux national et international. À plus brève échéance, des gains importants peuvent être réalisés en améliorant le dispositif global :

- Le soutien des prix du marché doit être réduit dans la perspective de son suppression à terme. Il n'est pas ciblé et ne profite pas nécessairement aux bénéficiaires auxquels ils sont destinés. Ce sont les consommateurs qui paient l'addition, qui est lourde, surtout dans les pays à revenu faible. Il est nécessaire de disposer d'une marge budgétaire pour une réinstrumentalisation des mesures de soutien. Ce système déconnecte aussi les agriculteurs de l'évolution des marchés, et il a été montré qu'il entraînait d'importantes distorsions de la production et des échanges.
- Les subventions aux intrants sont réputées être particulièrement inefficaces en matière d'aide aux agriculteurs, sachant qu'une part importante de ces subventions sort du secteur agricole. Elles accroissent aussi le risque d'abus ou de détournement d'intrants

agricoles comme les engrais, avec les conséquences néfastes pour l'environnement que cela peut entraîner. Les dispositifs de crédits à conditions préférentielles peuvent représenter une lourde charge pour les budgets publics. Le soutien aux intrants variables s'est aussi révélé être une source de distorsions particulièrement importantes de la production et des échanges.

- La conception des mesures de stabilisation des recettes et des revenus doit être étudiée attentivement. Elles sont susceptibles de ne présenter que de modestes avantages moyennant un coût élevé pour le contribuable, dont l'ampleur devient plus visible quand les prix des produits agricoles baissent ou quand le rendement est perdu de manière systémique. Parmi les risques auxquels sont exposés les producteurs agricoles, certains peuvent être gérés par les marchés, et l'aide gouvernementale doit davantage être consacrée à permettre aux agriculteurs de gérer les risques de catastrophe. Des mesures peuvent aider au développement de ces marchés, mais il convient de veiller à ce que l'aide gouvernementale n'élimine pas les solutions axées sur le marché ni les pratiques de gestion des risques qui sont celles des agriculteurs.
- Les paiements directs, lorsqu'ils répondent à des objectifs clairs et lorsqu'ils sont bien adaptés au problème à résoudre, peuvent être un instrument efficace dans certains domaines d'action spécifiques, par exemple pour protéger l'environnement ou pour soutenir les revenus des agriculteurs. Le soutien généralisé aux propriétaires terriens n'est presque jamais justifié, même si les paiements directs peuvent, de façon transitoire, jouer un rôle important dans le processus de réforme des politiques agricoles.
- Il est important d'instaurer un cadre favorable à un secteur agricole orienté vers les activités commerciales. Parallèlement, il convient de résoudre les problèmes d'impacts négatifs de l'agriculture sur la nature au moyen d'un ensemble de solutions fondées sur le marché, d'une réglementation et d'un dispositif de taxation.

## Références

- Alston, J. (2010), « The Benefits from Agricultural Research and Development, Innovation, and Productivity Growth », *OECD Food, Agriculture and Fisheries Working Papers*, n° 31, <http://dx.doi.org/10.1787/5km91nfsnkwg-en>.
- Banque mondiale (2015a), *Commodity Markets Outlook Q1*, Washington DC, Banque mondiale. [www.worldbank.org/commodities](http://www.worldbank.org/commodities).
- Banque mondiale (2015b), *Indicateurs de développement dans le monde*, Washington DC, [www.data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators](http://www.data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators).
- FAO (2015), *Indice FAO des prix des produits alimentaires*, Rome : [www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/](http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/).
- IFPRI (2014), *Agricultural Science and Technology Indicators (ASTI)*, [www.asti.cgiar.org/](http://www.asti.cgiar.org/).
- FMI (2015), *Commodity Market Report*, Washington : Fonds monétaire international, Washington DC. [www.imf.org/external/np/res/commod/index.aspx](http://www.imf.org/external/np/res/commod/index.aspx).
- Kimura, S. et J. Sauer (2015), « Dynamique de la croissance de la productivité des exploitations laitières : comparaison entre pays », *Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries* (à paraître).
- OCDE (2015a), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.
- OCDE (2015b), *Managing Food Insecurity Risk: Analytical Framework and Application to Indonesia*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233874-en>.

- OCDE (2015c), *Examens des politiques alimentaires et agricoles de l'OCDE : L'innovation au service de la productivité et de la durabilité de l'agriculture en Australie*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- OCDE (2015d), *Examens des politiques alimentaires et agricoles de l'OCDE : L'innovation au service de la productivité et de la durabilité de l'agriculture au Brésil*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- OCDE (2015e), *Examens des politiques alimentaires et agricoles de l'OCDE : L'innovation au service de la productivité et de la durabilité de l'agriculture au Canada*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- OCDE (2014a), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Vol. 2014/2, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_outlook-v2014-2-fr](http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2014-2-fr), Dernière mise à jour le 25 novembre 2014.
- OCDE (2014b), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2014: Pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/agr\\_pol-2014-fr](http://dx.doi.org/10.1787/agr_pol-2014-fr).
- OCDE (2014c), *Statistiques de la recherche et développement*, [http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MSTI\\_PUB](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MSTI_PUB).
- OCDE (2014d), *Indicateurs de croissance verte pour l'agriculture: Évaluation préliminaire*, Études de l'OCDE sur la croissance verte, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264226111-fr>.
- OCDE (2013a), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2013 – Pays de l'OCDE et économies émergentes*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/agr\\_pol-2013-fr](http://dx.doi.org/10.1787/agr_pol-2013-fr).
- OCDE (2013b), *Compendium des indicateurs agro-environnementaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264181243-fr>.
- OCDE (2013c), *Les systèmes d'innovation agricole: Cadre pour l'analyse du rôle des pouvoirs publics*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264200661-fr>.
- OCDE (2012), *Politiques agricoles: suivi et évaluation 2012: Pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/agr\\_pol-2012-fr](http://dx.doi.org/10.1787/agr_pol-2012-fr).
- OCDE (2011a), *Renforcer la productivité et la compétitivité dans le secteur agricole*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167131-fr>.
- OCDE (2011b), *Gestion des risques en agriculture: Évaluation et conception des politiques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264174795-fr>.
- OCDE (2010), « Communiqué des ministres », Réunion du Comité de l'agriculture au niveau des ministres, 25-26 février, Paris.
- OCDE (2002), *Manuel de Frascati 2002: Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental, La mesure des activités scientifiques et technologiques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264299047-fr>.
- OCDE/FAO (2015), *OECD-FAO Agricultural Outlook 2015*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/agr\\_outlook-2015-en](http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2015-en).
- Organisation mondiale du commerce (2013), *Déclaration et décisions ministérielles de Bali*, Genève, [http://wto.org/french/thewto\\_f/minist\\_f/mc9\\_f/balipackage\\_f.htm](http://wto.org/french/thewto_f/minist_f/mc9_f/balipackage_f.htm).

ANNEXE 1.A1

## *Méthodologie révisée pour l'estimation du soutien aux services d'intérêt général : aperçu des principales modifications*

### **Modification apportée à la définition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général**

La définition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) est révisée comme suit : dépenses budgétaires « qui créent des conditions propices au secteur agricole primaire, grâce au développement de services, institutions et infrastructures, privés ou publics ». Elle remplace l'acception antérieure plus large des transferts pris en compte dans l'ESSG : « paiements au titre de services publics et privés éligibles fournis à l'agriculture en général ».

Une distinction essentielle est maintenue dans la nouvelle définition : « À la différence des transferts entrant dans l'ESP ou l'ESC, ceux qui relèvent de l'ESSG ne bénéficient pas individuellement aux producteurs ou aux consommateurs, et n'ont pas d'incidence directe sur les recettes (revenus) agricoles ou sur les dépenses de consommation, même si elles rejaillissent sur la production ou la consommation de produits agricoles de base à plus longue échéance. Des critères de mise en œuvre sont employés pour déterminer si les transferts doivent être pris en considération dans l'ESP ou dans l'ESSG, mais la définition des catégories de l'ESSG et le classement des mesures dans les unes ou les autres s'appuient sur la nature du service fourni. » (*Manuel de l'ESP*).

Les limites de l'ESSG ont été redéfinies de manière à couvrir les mesures qui bénéficient en premier lieu au secteur agricole primaire. La nouvelle définition est plus étroite car elle exclut tous les paiements correspondant à des services qui n'ont pas le secteur agricole primaire pour principal bénéficiaire, notamment les infrastructures rurales, ainsi que le soutien aux agro-industries en aval.

### **Modifications apportées aux catégories de l'ESSG**

Le tableau 1.A1.1 met en regard les différentes catégories et sous-catégories avant et après la révision de la méthodologie. Les principales modifications sont décrites ci-dessous.

- **Acception plus étroite, limitée au secteur agricole primaire**, d'où la prise en compte du soutien à l'industrie de la transformation lié au financement d'initiatives collectives, le déplacement du soutien aux premiers transformateurs vers l'ESC et l'exclusion de l'EST du soutien aux transformateurs intervenant plus en aval.



- **Principe selon lequel les exploitants sont les principaux bénéficiaires** des services, d'où l'exclusion de certains services liés aux infrastructures rurales.
- **Décomposition en sous-catégories plus détaillées**, permettant de ventiler des paiements qui étaient auparavant confondus dans une catégorie générale (entre autres exemples : infrastructure hydrologique, restructuration des exploitations agricoles et infrastructure institutionnelle, dans la catégorie « développement et entretien des infrastructures » ; distinction entre plusieurs types de services dans la catégorie « inspection et contrôle »).
- **Ajout de nouvelles mesures**, concernant entre autres exemples l'inspection et le contrôle des intrants agricoles, à comptabiliser dans la nouvelle sous-catégorie « contrôle des intrants », ainsi que la création et le transfert de connaissances, à classer dans la catégorie « systèmes de connaissances et d'innovation agricoles ».
- **Mise au point rappelant que l'ESSG mesure l'effort consenti par les pouvoirs publics**, et non pas l'efficacité des interventions, d'où notamment la prise en compte de l'ensemble des paiements destinés aux établissements d'enseignement agricole, même si en définitive les élèves et étudiants ne travaillent pas forcément dans ou pour le secteur agricole primaire.

Les définitions n'ont pas changé pour les catégories « stockage public » et « divers ».

Tableau 1.A1.1. **Catégories entrant dans l'ESSG**

Nouvelle classification		Classification antérieure
Voir définitions dans le « guide du lecteur »		
<b>Système de connaissances et d'innovation agricoles</b>	<b>H</b>	
Création de connaissances agricoles	H1	<i>Recherche et développement</i>
Transfert de connaissances agricoles	H2	<i>Établissements d'enseignement agricole</i>
<b>Inspection et contrôle</b>	<b>I</b>	<i>Services d'inspection</i>
Sécurité et inspection des produits agricoles	I1	
Lutte contre les parasites et les maladies	I2	
Contrôle des intrants	I3	
<b>Développement et entretien des infrastructures</b>	<b>J</b>	<i>Infrastructures</i>
Infrastructure hydrologique	J1	
Stockage, commercialisation et autres infrastructures physiques	J2	
Infrastructure institutionnelle	J3	
Restructuration des exploitations agricoles	J4	
<b>Commercialisation et promotion</b>	<b>K</b>	<i>Commercialisation et promotion</i>
Programmes collectifs de transformation et commercialisation	K1	
Promotion des produits agricoles	K2	
<b>Stockage public</b>	<b>L</b>	<i>Stockage public</i>
<b>Divers</b>	<b>M</b>	<i>Divers</i>

## Principes directeurs pour la mise en œuvre de la méthodologie révisée

Les intitulés des différentes catégories de l'ESSG correspondant à la nouvelle classification donnent une idée générale du contenu, mais d'autres éclaircissements s'imposent pour définir plus précisément les informations à prendre en compte. Les principes à retenir pour appliquer la nouvelle classification des mesures entrant dans l'ESSG sont exposés ci-après.

## **Systeme de connaissances et d'innovation agricoles**

### **Création de connaissances agricoles**

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires consacrées à des activités de recherche et développement (R-D) liées à l'agriculture, et à la diffusion des données correspondantes, indépendamment du cadre institutionnel (organisme privé ou public, ministère, université, centre de recherche ou groupe de producteurs) dans lequel elles se déroulent, et quelle que soit la nature de la recherche (scientifique, institutionnelle, etc.) ou sa finalité. L'accent est mis sur les dépenses de R-D allant à la recherche appliquée qui se rapporte au secteur agricole primaire (la définition du Manuel de Frascati peut servir de référence, voir OCDE, 2002). Les sciences sociales touchant à l'agriculture sont prises en compte. Dans la mesure du possible, il convient d'exclure la R-D liée à la foresterie, à la pêche, etc. ; si les informations ne sont pas immédiatement accessibles, la méthode employée pour estimer les parts correspondantes doit être clairement indiquée dans la documentation.

Ces dépenses englobent également les transferts au titre de la conservation ex situ d'espèces animales et végétales (banques de gènes, par exemple). La diffusion de données associées avant tout à des activités de R-D (création de connaissances), sous des formes telles que des rapports de recherche et des bases de données constituées pour les besoins de travaux de recherche, relève aussi de cette sous-catégorie.

### **Transfert de connaissances agricoles**

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires au titre des établissements agricoles professionnels et les programmes agronomiques dans l'enseignement supérieur. Toutes les dépenses consacrées à de telles activités d'enseignement sont comptabilisées ici, étant donné que l'indicateur mesure l'effort consenti par les pouvoirs publics.

Cette sous-catégorie comprend également les dépenses budgétaires consacrées à des activités générales de formation et de vulgarisation à l'intention des agriculteurs, portant notamment sur les règles de comptabilité ou les méthodes d'application des pesticides. Les dépenses liées à des conseils propres à des sites donnés (plan de développement d'une exploitation, par exemple) relèvent de la catégorie de l'ESP concernant les paiements au titre des « services utilisés sur l'exploitation ».

Les dépenses publiques servant à constituer des réseaux pour rassembler des données et diffuser des informations concernant la production et la commercialisation agricoles (informations sur les technologies, les méthodes de production, les prix et les marchés, entre autres exemples) entrent aussi dans cette sous-catégorie.

## **Inspection et contrôle**

### **Sécurité et inspection des produits agricoles**

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires consacrées à des activités qui se rapportent à la sécurité et à l'inspection des produits agricoles. Seules sont visées les dépenses concernant l'inspection des produits obtenus dans le pays au premier niveau de transformation et l'inspection à la frontière des produits exportés. Les activités de contrôle à l'importation n'entrent pas en ligne de compte. Les données sur la production et les échanges peuvent être utilisées pour envisager isolément les inspections à l'exportation et à l'importation. Si une telle distinction n'est pas possible, il convient de comptabiliser

toutes les dépenses de sécurité et d'inspection des aliments, et de le signaler dans la documentation.

### ***Lutte contre les parasites et les maladies***

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires au titre de la lutte contre les parasites et les maladies concernant les intrants et les produits agricoles (contrôle au niveau du secteur agricole primaire), ainsi que le financement public des services vétérinaires et phytosanitaires (concernant les exploitations).

### ***Contrôle des intrants***

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires au titre des organismes qui exercent des activités de contrôle et de certification concernant les intrants industriels utilisés en agriculture (machines, engrais industriels, pesticides, etc.), ainsi que les intrants biologiques (certification et contrôle des semences, par exemple).

### ***Développement et entretien des infrastructures***

#### ***Infrastructure hydrologique***

Cette sous-catégorie inclut les investissements publics dans l'infrastructure hydrologique (réseaux d'irrigation et de drainage). Les subventions à l'eau accordées aux exploitants à titre individuel et les subventions à l'investissement pour les infrastructures d'irrigation au niveau des exploitations entrent dans l'ESP. Les dépenses liées aux infrastructures au niveau des réseaux hydrologiques sont comptabilisées ici selon la part qui correspond à la participation des exploitants à ces réseaux (part des ressources en eau utilisée par l'agriculture, d'après les indicateurs agro-environnementaux de l'OCDE\*).

Les dépenses liées à la prévention des inondations dont le secteur agricole n'est pas le principal bénéficiaire sont exclues. Dans le cas des investissements de grande ampleur, consacrés notamment aux barrages, apportant des résultats multiples (irrigation, rétention de l'eau, prévention des inondations, hydroélectricité), l'ESSG prend seulement en compte la part des résultats mise à profit par le secteur agricole primaire. Les dépenses d'investissement doivent être comptabilisées l'année où elles sont réalisées.

#### ***Stockage, commercialisation et autres infrastructures physiques***

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires au titre des investissements et des coûts de fonctionnement liés au stockage hors exploitation et de divers équipements et infrastructures de marché liés à la manutention et à la commercialisation des produits agricoles primaires (silos, installations portuaires telles que les quais et entrepôts ; marchés de gros, marchés à terme).

Sont également visés les investissements publics destinés à la mise en place et à l'entretien d'autres infrastructures physiques touchant à l'agriculture. L'ESSG ne les prend en compte que dans les cas où ce secteur est le principal bénéficiaire. De façon générale, la part du secteur agricole primaire doit être supérieure à 50 %, la référence pouvant être l'activité économique, l'emploi régional ou un indicateur comparable. Le choix de l'indicateur doit être en rapport avec la nature de l'intervention et les données disponibles, et il convient de l'expliquer clairement dans la documentation.

\* Consultable à l'adresse : [www.oecd.org/fr/tad/agriculture-durable/indicateurs-agro-environnementaux.htm](http://www.oecd.org/fr/tad/agriculture-durable/indicateurs-agro-environnementaux.htm).

### ***Infrastructure institutionnelle***

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires au titre des investissements et des coûts de fonctionnement liés à la mise en place et à la gestion de l'infrastructure institutionnelle touchant au secteur agricole (cadastres ; groupes d'utilisateurs de machines, registres de semences et d'espèces ; constitution de réseaux de financement rural ; soutien aux organisations agricoles, etc.).

En principe, seuls les dispositifs institutionnels étroitement liés à l'agriculture sont pris en compte. La décision de les inclure doit être clairement justifiée dans la documentation.

### ***Restructuration des exploitations agricoles***

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires touchant à la réforme des structures agricoles. Elle englobe les mesures liées aux « stratégies d'entrée » (aide aux nouveaux exploitants dans un contexte de réforme agraire, par exemple). Les transferts perçus directement par les exploitants à titre individuel dans le cadre de tels programmes relèvent de l'ESP. Sont également prises en compte ici les mesures liées aux « stratégies de sortie », ainsi qu'aux stratégies de diversification en dehors de l'agriculture employées dans certains pays développés, qu'illustrent notamment divers programmes menés au sein de l'Union européenne. En revanche, le soutien à la diversification des productions à l'intérieur du secteur agricole entre dans l'ESP.

### ***Commercialisation et promotion***

#### ***Programmes collectifs de transformation et commercialisation***

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires au titre des investissements consacrés à des activités en aval (principalement au niveau de la première transformation) en vue d'améliorer les conditions de développement des marchés pour l'agriculture. Elle prend en compte le soutien aux dispositifs et équipements collectifs de transformation et de commercialisation, tandis que le soutien aux investissements dans des activités de transformation au niveau des exploitations entre dans l'ESP ; le soutien aux entreprises individuelles (premiers transformateurs) relève de l'ESC.

#### ***Promotion des produits agricoles***

Cette sous-catégorie inclut les dépenses budgétaires concernant l'assistance à la promotion collective des produits agroalimentaires (campagnes de promotion et participation à des foires internationales, entre autres exemples), ainsi que la mise en œuvre de programmes de qualité alimentaire. Elle ne comprend pas les dépenses publiques liées aux subventions à l'exportation.

#### ***Stockage public***

Cette catégorie inclut les dépenses budgétaires couvrant les coûts d'entreposage, de dépréciation et d'écoulement des stocks publics de produits agricoles. Elle comprend les coûts liés aux interventions sur le marché (stocks d'intervention) et à la constitution de réserves stratégiques (stockage à des fins de sécurité alimentaire, réserves d'État). Les dépenses publiques liées aux subventions à l'exportation ou aux achats de stocks d'intervention sont exclues.

## Divers

Cette catégorie inclut les dépenses budgétaires au titre d'autres services d'intérêt général qu'il n'est pas possible de ventiler et d'affecter à l'une des catégories ci-dessus, souvent parce que les informations font défaut. En pareil cas, il faut chercher à en savoir davantage sur la mise en œuvre de la mesure pour pouvoir la classer dans la catégorie qui convient.

## Principaux changements apportés à l'ESSG et l'EST

Le tableau 1.A1.2 compare les estimations relatives à l'année 2011, pour laquelle les dépenses chiffrées étaient jugées définitives dans le rapport Politiques agricoles : suivi et évaluation publié en 2013. Les différences entre les éditions 2013 et 2015 du rapport s'expliquent de deux manières : a) la méthodologie a changé, et b) les informations se sont améliorées, grâce à la mise au point des définitions. Par ailleurs, les estimations figurant dans le rapport de 2015 incluent, pour la première fois, une comparaison pour les pays non membres, qui ne figurait pas dans le rapport de 2014.

Les changements intervenus dans l'ESSG sont pris en compte dans l'EST, qui est la somme de l'ESP, de l'ESSG et des transferts des contribuables aux consommateurs. La révision de la définition de l'ESSG a aussi pour conséquence un transfert du soutien aux premiers transformateurs de l'ESSG, qui n'inclut que le soutien aux dispositifs collectifs dans le cadre de la catégorie commercialisation et promotion, vers l'ESC, qui prend en compte le soutien aux transformateurs considérés en tant que consommateurs primaires. L'examen détaillé des mesures de l'ESSG a aussi eu pour conséquence que dans certains pays, certaines mesures ont été reclassées comme mesures d'ESP.

Selon la nouvelle classification des tableaux 1.A1.1 et 1.A1.2, les changements les plus fréquents concernent la sous-catégorie H2, « transfert de connaissances agricoles ». En effet, toutes les dépenses d'enseignement sont désormais prises en compte dans la mesure de l'effort consenti par les pouvoirs publics, alors que la méthodologie antérieure excluait les dépenses consacrées à la formation de personnes qui ne restaient pas dans le secteur agroalimentaire. Bien que de nouveaux postes de dépense aient été ajoutés (au titre des intrants agricoles) dans la catégorie B, « inspection et contrôle », les chiffres changent peu pour la majorité des pays. Cela tient peut-être au fait que les informations ne sont pas encore disponibles. Dans les catégories C et D, « développement et entretien des infrastructures » et « commercialisation et promotion », les dépenses s'avèrent généralement moins élevées dès lors que la définition se limite plus étroitement au secteur agricole primaire. Pour la plupart des pays, les indicateurs agrégés de soutien ne sont pas sensiblement modifiés, à l'exception notable des États-Unis.

Les principaux changements observés pour les différents pays sont récapitulés ci-dessous.

- **Australie** : les changements entraînés par la nouvelle classification des programmes sont négligeables. Le plus important vient de la subdivision de la catégorie « commercialisation et promotion ». Les programmes correspondants renvoient pour la plupart à des dispositifs collectifs comportant à la fois des volets transformation et promotion, ce qui donne une allocation aux différentes sous-catégories en tranches égales. Les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST.

Tableau 1.A1.2. Estimation du soutien à l'agriculture pour 2011 : chiffres publiés dans les rapports de 2013 et 2015


	Estimation du soutien total	Estimation du soutien aux product.	Estimation du soutien aux consom.	Estimation du soutien aux serv. d'intérêt général	Catégories de l'ESSG <sup>1</sup>							
					H1	H2	I	J	K	L	M	
<b>Australie (millions AUD)</b>												
Suivi et évaluation 2015	2 579	1 528	0	1 051	597	35	109	302	7	0	0	
Suivi et évaluation 2013	2 447	1 445	0	1 003	576	5	109	305	7	0	0	
Différence en pourcentage	5 %	6 %	-	5 %	4 %	596 %	0 %	-1 %	0 %	-	-	
<b>Brésil (millions BRL)</b>												
Suivi et évaluation 2015	22 951	19 481	-8 726	3 188	402	26	264	1 762	225	509	0	
Suivi et évaluation 2013	20 638	16 712	-5 579	3 644	402	482	264	1 762	225	509	0	
Différence en pourcentage	11 %	17 %	56 %	-13 %	0 %	-95 %	0 %	0 %	0 %	0 %	-	
<b>Canada (millions CAD)</b>												
Suivi et évaluation 2015	9 843	7 391	-4 622	2 452	558	270	1 006	327	237	0	53	
Suivi et évaluation 2013	10 139	7 581	-4 900	2 558	506	274	1 022	523	233	0	0	
Différence en pourcentage	-3 %	-3 %	-6 %	-4 %	10 %	-2 %	-2 %	-37 %	2 %	-	-	
<b>Chili (millions CLP)</b>												
Suivi et évaluation 2015	364 684	172 089	-20 970	192 595	45 381	1 202	36 986	103 626	5 397	0	4	
Suivi et évaluation 2013	362 360	169 688	-15 200	192 672	45 917	814	36 915	103 626	5 397	0	4	
Différence en pourcentage	1 %	1 %	38 %	0 %	-1 %	48 %	0 %	0 %	0 %	-	0 %	
<b>Chine (millions CNY)</b>												
Suivi et évaluation 2015	879 758	727 627	-493 027	152 131	21 959	23 109	11 142	56 672	3 447	35 803	0	
Suivi et évaluation 2013	923 722	765 694	-524 857	158 028	21 959	23 109	13 252	54 562	3 447	41 699	0	
Différence en pourcentage	-5 %	-5 %	-6 %	-4 %	0 %	0 %	-16 %	4 %	0 %	-14 %	-	
<b>Colombie (millions COP)</b>												
Suivi et évaluation 2015	9 975 961	8 629 008	-8 123 400	1 346 953	52 949	361 006	86 960	846 037	0	0	0	
Suivi et évaluation 2013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Différence en pourcentage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Union européenne (millions EUR)</b>												
Suivi et évaluation 2015	93 991	78 650	-9 582	14 436	2 081	2 927	811	4 369	3 326	406	516	
Suivi et évaluation 2013	89 094	76 505	-7 770	11 045	2 074	1 530	540	3 190	3 640	30	41	
Différence en pourcentage	5 %	3 %	23 %	31 %	0 %	91 %	50 %	37 %	-9 %	1262 %	1170 %	
<b>Indonésie (millions IDR)</b>												
Suivi et évaluation 2015	201 838 860	171 874 786	-196 684 895	14 697 044	635 796	530 518	406 383	11 997 100	23 722 1 000 000	103 525		
Suivi et évaluation 2013	195 690 947	165 726 873	-191 087 349	14 697 044	635 796	530 518	406 383	11 997 100	23 722 1 000 000	103 525		
Différence en pourcentage	3 %	4 %	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
<b>Islande (millions ISK)</b>												
Suivi et évaluation 2015	17 467	16 251	-5 620	826	89	0	347	5	21	364	0	
Suivi et évaluation 2013	17 702	16 505	-5 923	808	89	0	329	5	21	364	0	
Différence en pourcentage	-1 %	-2 %	-5 %	2 %	0 %	-	5 %	0 %	0 %	0 %	-	
<b>Israël (millions ILS)</b>												
Suivi et évaluation 2015	4 291	3 664	-3 352	627	282	2	94	202	1	45	1	
Suivi et évaluation 2013	4 364	3 737	-3 524	627	282	2	94	202	1	45	1	
Différence en pourcentage	-2 %	-2 %	-5 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
<b>Japon (milliards JPY)</b>												
Suivi et évaluation 2015	5 823	4 819	-5 109	1 004	83	36	14	840	14	16	0	
Suivi et évaluation 2013	5 824	4 820	-5 122	1 004	83	36	14	822	14	16	18	
Différence en pourcentage	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	0 %	0 %	-100 %	
<b>Kazakhstan (millions KZT)</b>												
Suivi et évaluation 2015	331 428	263 197	-82 754	60 857	6 077	2 403	37 700	11 430	1 947	910	390	
Suivi et évaluation 2013	324 044	255 754	-97 788	68 290	6 692	2 403	37 139	10 449	10 560	910	138	
Différence en pourcentage	2 %	3 %	-15 %	-11 %	-9 %	0 %	2 %	9 %	-82 %	0 %	184 %	
<b>Corée (milliards KRW)</b>												
Suivi et évaluation 2015	26 075	23 268	-29 644	2 761	675	47	170	1 433	69	366	0	

Tableau 1.A1.2. Estimation du soutien à l'agriculture pour 2011 : chiffres publiés dans les rapports de 2013 et 2015 (suite)

	Estimation du soutien total	Estimation du soutien aux product.	Estimation du soutien aux consom.	Estimation du soutien aux serv. d'intérêt général	Catégories de l'ESSG <sup>1</sup>							
					H1	H2	I	J	K	L	M	
Suivi et évaluation 2013	25 706	22 864	-28 871	2 796	740	43	124	1 453	69	366	0	
Différence en pourcentage	1 %	2 %	3 %	-1 %	-9 %	10 %	37 %	-1 %	0 %	0 %	-	
<b>Mexique (millions MXN)</b>												
Suivi et évaluation 2015	98 287	84 430	-15 541	9 953	1 335	3 968	771	3 707	172	0	0	
Suivi et évaluation 2013	101 945	88 083	-17 081	9 958	1 414	3 889	771	3 190	692	1	0	
Différence en pourcentage	-4 %	-4 %	-9 %	0 %	-6 %	2 %	0 %	16 %	-75 %	-100 %	-	
<b>Nouvelle-Zélande (millions NZD)</b>												
Suivi et évaluation 2015	718	205	-157	513	133	78	208	93	0	0	0	
Suivi et évaluation 2013	647	206	-157	442	112	25	208	96	0	0	0	
Différence en pourcentage	11 %	0 %	0 %	16 %	19 %	213 %	0 %	-3 %	-	-	-	
<b>Norvège (millions NOK)</b>												
Suivi et évaluation 2015	24 225	22 530	-10 362	1 258	252	407	335	211	54	0	0	
Suivi et évaluation 2013	24 724	22 112	-9 905	2 174	933	0	284	290	89	0	578	
Différence en pourcentage	-2 %	2 %	5 %	-42 %	-73 %	-	18 %	-27 %	-40 %	0 %	-100 %	
<b>Russie (millions RUB)</b>												
Suivi et évaluation 2015	563 766	444 922	-475 901	99 529	9 606	19 456	18 257	6 675	17	0	45 518	
Suivi et évaluation 2013	586 798	462 070	-501 270	124 728	9 515	19 039	18 257	12 576	19 824	0	45 518	
Différence en pourcentage	-4 %	-4 %	-5 %	-20 %	1 %	2 %	0 %	-47 %	-100 %	-	0 %	
<b>Afrique du Sud (millions ZAR)</b>												
Suivi et évaluation 2015	6 373	3 589	-1 971	2 784	854	371	482	938	139	0	0	
Suivi et évaluation 2013	6 386	3 949	-2 355	2 436	1 064	64	448	816	43	0	0	
Différence en pourcentage	0 %	-9 %	-16 %	14 %	-20 %	480 %	8 %	15 %	226 %	-	-	
<b>Suisse (millions CHF)</b>												
Suivi et évaluation 2015	6 140	5 437	-2 255	699	200	129	11	83	55	40	180	
Suivi et évaluation 2013	5 994	5 507	-2 321	482	102	12	11	83	55	40	179	
Différence en pourcentage	2 %	-1 %	-3 %	45 %	97 %	977 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	
<b>Turquie (millions TRY)</b>												
Suivi et évaluation 2015	32 542	27 023	-17 349	5 520	34	0	76	3 130	2 280	0	0	
Suivi et évaluation 2013	31 747	29 357	-17 236	2 390	34	0	76	0	2 280	0	0	
Différence en pourcentage	3 %	-8 %	1 %	131 %	0 %	-	0 %	-	0 %	-	-	
<b>Ukraine (millions UAH)</b>												
Suivi et évaluation 2015	-554	-5 938	6 185	5 384	582	1 830	1 368	1 194	16	237	158	
Suivi et évaluation 2013	-8 449	-13 834	14 387	5 384	582	1 830	1 367	997	214	237	158	
Différence en pourcentage	-93 %	-57 %	-57 %	0 %	0 %	0 %	0 %	20 %	-93 %	0 %	0 %	
<b>États-Unis (millions USD)</b>												
Suivi et évaluation 2015	83 824	32 713	39 661	5 751	2 227	186	1 058	-233	1 250	1	1 262	
Suivi et évaluation 2013	143 778	31 596	35 694	71 539	2 324	0	1 079	320	65 664	1	2 151	
Différence en pourcentage	-42 %	4 %	11 %	-92 %	-4 %	-	-2 %	-173 %	-98 %	0 %	-41 %	
<b>OCDE (millions USD)</b>												
Suivi et évaluation 2015	354 559	258 238	-85 437	49 261	8 615	5 485	4 076	20 483	7 397	1 025	2 180	
Suivi et évaluation 2013	409 244	257 230	-86 305	108 943	8 695	3 238	3 681	17 577	72 353	656	2 742	
Différence en pourcentage	-13 %	0 %	-1 %	-55 %	-1 %	69 %	11 %	17 %	-90 %	56 %	-21 %	

1. Voir tableau 1.A1.2 pour les intitulés des catégories de l'ESSG dans les éditions 2013 et 2015 du rapport Politiques agricoles: suivi et évaluation. Les estimations du rapport 2013 se réfèrent aux méthodes de calcul et définitions antérieures de l'ESSG. Celles du rapport 2015 tiennent compte de la nouvelle acception de l'ESSG et peuvent intégrer des informations mises à jour pour toutes les catégories de soutien à l'agriculture.

Sources : OCDE (2013, 2015a), "Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs", *Statistiques agricoles de l'OCDE* (base de données) <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933252586>



- **Brésil** : les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST. Depuis 2010, l'enseignement agricole n'est plus séparé des dépenses nationales pour l'éducation.
- **Canada** : le Canada a été l'un des pays pilotes pour la mise en œuvre de la nouvelle méthodologie relative à l'ESSG. Il a revu la répartition d'environ 5 000 programmes différents. Les révisions s'appliquent à toute la période passée remontant à 1986, et les programmes sont regroupés en fonction des nouvelles catégories de l'ESSG. Le soutien à des activités en aval (subvention aux raffineries de biocarburants, par exemple), les mesures générales de développement rural et les dépenses générales de R-D ont été soustraites de l'ESSG. Par ailleurs, au cours du processus de réexamen, certains programmes qui relevaient auparavant de l'ESSG ont été déplacés vers l'ESP et l'ESC. Le Canada a demandé qu'une définition normalisée soit arrêtée pour la « première transformation » afin d'assurer la cohérence internationale. Dans l'ensemble, les modifications apportées à la composition de l'ESSG se traduisent par une légère réduction de l'ESSG totale et de l'EST.
- **Chili** : un programme concernant la recherche forestière a été soustrait de l'ESSG. Deux nouveaux programmes sont venus s'y ajouter : un programme concernant l'information sur les marchés, mis en œuvre par l'ODEPA (bureau chargé des études et des politiques agricoles), classé dans la sous-catégorie C2 de l'ESSG ; et un programme sur la qualité et la sécurité des aliments, mis en œuvre par l'ACHIPIA (Agence pour la qualité et la sécurité des aliments), classé dans la sous-catégorie B1 de l'ESSG. Les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST.
- **Chine** : certaines modifications de l'EST et de l'ESSG totale sont dues à des mises à jour ou à des modifications de données sans qu'il y ait d'implications significatives du changement de classification au sein de l'ESSG.
- **Colombie** : concernant la Colombie, la nouvelle classification de l'ESSG a été utilisée pour la première fois dans le calcul des indicateurs.
- **Union européenne** : la nouvelle classification de l'ESSG a été appliquée sur toute la période passée remontant à 1986. En général, il existe une documentation suffisante pour étayer les décisions en la matière. Certains dispositifs qui se rapportaient à l'obtention de produits précis, ainsi que l'aide internationale, ont été soustraits de l'ESSG. Des travaux sont en cours sur l'affectation des dépenses pour lesquelles la documentation est insuffisante, au niveau national comme à celui de l'UE. Dans la plupart des cas, elles correspondent à des mesures qui sont arrivées à expiration dans les premières années de la période couverte par les indicateurs. Par exemple, il faudrait en savoir plus pour classer certaines mesures du FEOGA qui ont pris fin en 2007. La reclassification et une meilleure couverture de certains éléments au niveau des États membres engendrent une hausse globale de l'ESSG de 31 %, ce qui alimente la hausse de l'EST, qui s'explique aussi par une ESP plus élevée. L'ESC affiche une plus forte réduction par suite de la révision de l'estimation du soutien des prix du marché pour 2011.
- **Indonésie** : les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST.
- **Islande** : les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST.

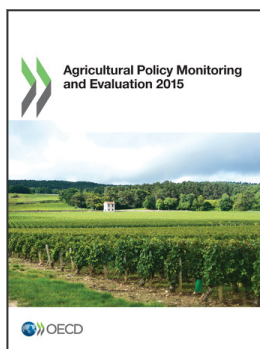
- **Israël** : les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST.
- **Japon** : les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST.
- **Kazakhstan** : le principal changement concerne la catégorie K de l'ESSG, « commercialisation et promotion ». Les bonifications d'intérêts sur les crédits aux transformateurs alimentaires ont été sorties de cette catégorie pour être reclassés dans la catégorie P.2 de l'ESC, « transferts spécifiques aux consommateurs non liés à la marchandise ». Cela a entraîné une réduction de l'ESSG et une diminution de la valeur négative de l'ESC. D'autres changements au niveau de l'ESSG ont concerné la réaffectation des valeurs modérées entre les catégories de l'ESSG. Ces modifications ont eu un effet compensateur sur la valeur de l'EST. La modeste hausse de l'EST et de l'ESP est due à une révision de l'estimation du soutien des prix du marché et aux mises à jour des données budgétaires de l'ESP.
- **Corée** : les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST.
- **Mexique** : les changements entraînés par la nouvelle classification des programmes sont négligeables. Le plus important vient de la subdivision de la catégorie « commercialisation et promotion ». En particulier, les programmes d'inspection et de contrôle mis en œuvre par le SENASICA (Service national d'hygiène, de qualité et de sécurité des produits agroalimentaires) comportent des volets inspection, lutte contre les parasites et les maladies et contrôle des intrants. Faute de données budgétaires permettant une affectation précise, les dépenses ont été provisoirement ventilées à parts égales entre les trois sous-catégories. D'autres informations sont actuellement rassemblées afin que cette répartition puisse être affinée pour le prochain cycle de suivi et d'évaluation. Les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST.
- **Nouvelle-Zélande** : les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST, à l'exception des dépenses relatives à l'enseignement universitaire agricole qui sont dorénavant incluses dans la catégorie H2 de l'ESSG, « transfert de connaissances agricoles ». Cet ajout entraîne un triplement des dépenses dans la catégorie H2 en 2011. Les ESSG et EST totales pour cette année ont augmenté respectivement de 16 % et de 11 %.
- **Norvège** : les changements entraînés par la nouvelle classification des programmes sont négligeables. Les programmes existants ont été redéfinis, et la fourniture d'informations plus détaillées a permis de les répartir entre les catégories et sous-catégories révisées. Dans certains cas, faute de données suffisantes pour les premières années de la série chronologique, il n'a pas été possible de procéder à une décomposition fine. Le soutien à la production d'eau-de-vie de pomme de terre a été déplacé vers l'ESC. Les programmes de la catégorie « divers » ont été soustraits de l'ESSG car ils correspondaient à des coûts d'administration. En 2015 la Norvège a mis à jour les séries des données concernant les dépenses budgétaires pour financer l'éducation dans les universités agricoles et les activités des institutions chargés d'inspection et de contrôle. Dans l'ensemble, les modifications apportées à la composition de l'ESSG se traduisent par une légère réduction de l'ESSG totale et de l'EST.

- **Russie** : le principal changement concerne la catégorie K de l'ESSG, « commercialisation et promotion ». Les bonifications d'intérêts pour les emprunts des transformateurs alimentaires, qui relevaient de cette catégorie, ont été reclassées dans la catégorie P.2 de l'ESC, « transferts spécifiques aux consommateurs non liés à la marchandise ». Il s'ensuit une réduction de l'ESSG et une diminution de la valeur négative de l'ESC. Une réaffectation a aussi été effectuée entre les catégories de l'ESSG, qui a affecté les valeurs modérées. Enfin, la catégorie J de l'ESSG, « infrastructure », a aussi été modifiée : la dépense au titre du programme fédéral de développement social des zones rurales a été retirée, sachant qu'elle relève du domaine social, comme l'aide à la construction de logements pour les populations rurales, l'amélioration de l'eau et de l'électricité pour les établissements ruraux, etc. Cette dernière modification a eu un effet à la baisse sur la valeur de l'EST, néanmoins, la diminution modeste de l'EST, ainsi que de l'ESP, est due également à une révision de l'estimation du soutien aux prix du marché et à la mise à jour des données budgétaires de l'ESP.
- **Afrique du Sud** : la modification de la classification des mesures dans l'ESSG n'a eu qu'une incidence limitée sur l'ESSG totale en Afrique du Sud (une augmentation de 14 %). Le principal changement est le doublement de la dépense de commercialisation et de promotion (catégorie K) en raison de l'inclusion des dépenses relatives à l'agriculture provenant du *Rural Enterprise and Industrial Development Fund*, avec une légère hausse des dépenses d'infrastructures en raison de l'inclusion de certaines dépenses (infrastructure d'irrigation) provenant du *Rural Infrastructure Development Fund*. De l'autre côté, les changements au niveau des dépenses dans les sous-catégories H1 et H2 ne sont dus qu'à un déplacement des dépenses relatives à l'extension et à la formation de la catégorie « génération de connaissances agricoles » (H1) à la catégorie « transfert de connaissances agricoles » (H2). Cette modification entraîne le quintuplement des dépenses dans la catégorie H2 en 2011 (à partir d'une base peu élevée), tandis que la réduction dans H1 n'est que de 20 % (globalement, la dépense de la catégorie H reste inchangée).
- **Suisse** : les changements entraînés par la nouvelle classification des programmes sont négligeables. Deux programmes ont été déplacés, l'un vers l'ESP et l'autre vers l'ESC. Un problème reste en suspens, faute de données sur les dépenses consacrées aux universités d'agronomie en 2014, mais les données ont été rendues disponibles pour les estimations de 2015. De ce fait, la dépense au titre du « transfert de connaissances agricoles » (H2) en 2011 a été largement multipliée par dix (de 12 millions CHF à 129 millions CHF sous la nouvelle classification). D'autres données ont été aussi fournies pour la « génération de connaissances agricoles » (H1), et la dépense a doublé par rapport aux « anciennes » données de l'ESSG. Globalement, avec la disponibilité de ces nouvelles informations, l'ESSG totale a augmenté de 45 % et l'EST de 2 %.
- **Turquie** : les modifications apportées à la composition de l'ESSG n'ont pas de répercussions significatives sur l'ESSG totale ni sur l'EST. Les données relatives à l'infrastructure hydrologique ont été améliorées. Globalement, compte tenu des nouvelles informations, l'ESSG totale a augmenté de 131 % et l'EST de 3 %.
- **Ukraine** : les dépenses non liées à la première transformation ont été retirées de la catégorie K de l'ESSG, « commercialisation et promotion », et reclassées dans la catégorie J.2, « infrastructures de stockage, de commercialisation et autres infrastructures physiques ». Il a aussi été procédé à une réaffectation au sein des catégories de l'ESSG.

Globalement, ces modifications n'ont pas entraîné de changement dans la valeur totale de l'ESSG. Les valeurs de l'EST, de l'ESP et de l'ESC ont changé par suite de la révision de l'estimation du soutien des prix du marché.

- **États-Unis** : d'importants changements sont intervenus dans la classification de certains grands programmes des États-Unis, qui ont eu pour résultat une très forte réduction des chiffres de l'ESSG et de l'EST ; ces indicateurs ont chuté respectivement de -92 % et de -42 %. En effet, selon la nouvelle méthodologie, l'ESSG englobe seulement les services d'intérêt général au secteur agricole primaire du pays. En ce qui concerne les États-Unis, cette acception plus étroite amène à soustraire de l'ESSG deux grandes sources de dépenses prises en compte auparavant : 1) la part des dépenses consacrées au programme d'assistance supplémentaire à l'alimentation (Supplemental Nutrition Assistance Program – SNAP) (62 milliards USD en 2013) qui peut être imputée à la filière agroalimentaire au-delà des exploitations ; et 2) les dépenses consacrées à l'aide alimentaire internationale (1.6 milliard USD en 2013). Dans ces deux cas, les dépenses entraînent dans la catégorie « commercialisation et promotion » de l'ESSG. La part des dépenses consacrées au SNAP qui correspond à la production au niveau des exploitations (16 milliards USD) reste comptabilisée dans l'ESC. S'ajoutent quelques changements mineurs, notamment le déplacement des dépenses liées au programme sur les énergies renouvelables (56 millions USD pour 2013) vers la catégorie de l'ESP « paiements au titre de l'utilisation d'intrants », sous-catégorie « formation de capital fixe ».





Extrait de :

## Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2015

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/agr\\_pol-2015-en](https://doi.org/10.1787/agr_pol-2015-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Évolution des politiques et du soutien agricoles », dans *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/agr\\_pol-2015-4-fr](https://doi.org/10.1787/agr_pol-2015-4-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).